

L'hôpital militaire de Namur aux XVII^e et XVIII^e siècles et ses bâtiments

Contribution à l'histoire de la médecine aux armées
dans les anciens Pays-Bas ¹

Sous le régime espagnol, les soins dispensés dans les anciens Pays-Bas aux soldats blessés ou malades et aux travailleurs des forteresses furent longtemps laissés aux institutions charitables - religieuses pour la plupart - et aux municipalités, tandis que fonctionnait depuis le règne de Charles-Quint un hôpital général de campagne ². Très anciennement donc, une distinction paraît être faite entre l'armée en campagne et les troupes de garnison : une structure - embryonnaire certes - existe au profit de la première, rien ou peu s'en faut ne bénéficie aux secondes en matière de soins de santé. C'est par ailleurs une situation similaire à celle des autres pays européens qui sont entraînés dans les multiples guerres de ce que les historiens ont appelé les temps modernes ³. Dans nos régions, un hôpital général sédentaire est pourtant fondé à Malines en 1585, pionnier du genre. Il faut en effet attendre la fin du XVII^e siècle pour voir apparaître de façon généralisée en France d'abord, semble-t-il, des établissements hospitaliers permanents dans plusieurs villes fortifiées. En Allemagne, il n'existe pas d'édifices

1. Je dédie avec affection ce petit travail à mon beau-père, le docteur Michel Demanet.

2. L. VAN MEERBEECK, *Le service sanitaire de l'armée espagnole des Pays-Bas à la fin du XVI^e siècle et au XVII^e siècle*, dans *Revue Internationale d'Histoire Militaire* (désormais citée *RIHM*), n°20, 1959, p.480.

3. Une introduction générale encore valable est l'ouvrage de A. CABANES, *Chirurgiens et blessés à travers l'histoire. Des origines à la Croix-Rouge*, Paris, Albin Michel, sd (1925).

spécifiques avant la seconde moitié du XVIII^e siècle et le règne de Frédéric II ⁴. Plus à l'Est, en Russie, Moscou et Saint-Petersbourg sont dotées d'un hôpital militaire respectivement en 1708 et en 1716 ⁵.

Dans les Pays-Bas méridionaux, à la suite des guerres répétées de la seconde moitié du siècle et de l'occupation ponctuelle et partielle du territoire par l'armée française, fleuriront ici et là des constructions spécifiquement réservées aux soins donnés aux militaires. Namur en est un exemple, dont on peut suivre les traces architecturales dans les archives et l'iconographie, les bâtiments eux-mêmes ayant disparu. L'objectif de cet article est de dégager les grandes lignes de leur évolution architecturale et de rencontrer à l'occasion, de manière non systématique ni exhaustive, le fonctionnement de l'institution quasi jusqu'au début de notre indépendance ⁶.

1. LES PREMIERS HÔPITAUX PERMANENTS AUX PAYS-BAS

Un premier essai, fort ponctuel, est l'hôpital dit *des Espagnols* organisé dans le béguinage de Valenciennes, en 1557. Il faut ensuite mentionner le projet de Marguerite de Parme, régente des Pays-Bas. En 1567-1568, elle fait installer les malades et blessés de l'armée espagnole dans l'hôtel de Saxe à Malines. Ces deux fondations sont restées sans lendemain.

4. D. LEISTIKOW, *Militärhospitäler französischer Festungsstädte des 17. und 18. Jahrhunderts in Deutschland*, dans V. SCHMIDTCHEN (éd.), *Festungsforschung Heute*, collection *Schriftenreihe Festungsforschung*, t.4, Wesel, 1985, p.101-126.

5. Idem, p.102.

6. Il y a dix ans, j'ai abordé l'organisation de l'établissement à l'extrême fin du régime espagnol, *Les fournitures à l'hôpital militaire de Namur en 1703*, dans *Les Amis de la Citadelle de Namur*, périodique (désormais cité ACN), n°35, 1986, p.5-8. Une correction doit être apportée dans la transcription du texte : il faut en effet lire *Locus sigilli* (emplacement du sceau) au lieu de *Louis sigilli*, que j'avais interprété abusivement comme la preuve d'une influence française. Sur l'hôpital namurois durant la période révolutionnaire française, voir l'article plus récent et bien documenté de L. BARBIER, *Les hôpitaux militaires et les hospices de Namur sous le régime français*, dans ACN, n°50, 1990, p.10-14.

En parallèle à l'hôpital itinérant de l'armée, revitalisé par Alexandre Farnèse en 1584-1585, le gouvernement décide sous l'impulsion du gouverneur général des Pays-Bas de pallier au manque d'établissement permanent dépendant directement des institutions qui avaient la gestion des affaires militaires ⁷ par l'installation à Malines d'un Hôpital général, dont L. Van Meerbeeck a retracé l'histoire ⁸. Il s'installe dans l'hôtel de Saxe, le même qui avait abrité l'hôpital fondé par Marguerite de Parme.

Une autre tentative veut veiller aux militaires invalides : le 20 avril 1637, le comte Paul-Bernard de Fontaine adresse une requête à l'Audiencier afin d'obtenir une maison et un jardin de cent verges à Bruges, pour y établir une fondation destinée à héberger douze *pauvres soldats vieux ou estropiés* ⁹. L'officier acheta finalement le bâtiment sur ses propres deniers et y installa des soldats malades

7. Pour une présentation générale de ces différents organismes - Secrétairerie d'Etat et de Guerre, Audience et Secrétairerie du Conseil Privé, Conseil des Finances et les différences caisses des guerres - voir E. AERTS, M. BAELDE, H. COPPENS, H. DE SCHEPPER, H. SOLY, A.K.L. THUIS, K. VAN HONACKER (éd.), *Les institutions du gouvernement central des Pays-Bas habsbourgeois (1482-1795)*, Bruxelles, Archives Générales du Royaume, 1995, t.I, p.363-395, 497-521, 530-533, et t.II, p.825-878 à titre principal. L. VAN MEERBBECK, *Les sources de l'histoire administrative de l'armée espagnole des Pays-Bas aux XVI^e et XVII^e siècles*, dans *Collection d'histoire militaire belge*, Bruxelles, éd. de l'Avenir, sd.

8. L. VAN MEERBBECK, *Le service sanitaire*, op. cit., 1959, p.481-493 et IDEM, *L'Hôpital royal de l'armée espagnole à Malines en l'an 1637*, dans *Annales du Cercle archéologique, littéraire et artistique de Malines*, t.LIV, 1950, p.82-125.

9. Archives Générales du Royaume (désormais citées AGR), Papiers d'Etat et d'Audience, 304, f°24.

de la gravelle ¹⁰. Une initiative gouvernementale du même genre voit le jour en 1681 et une compagnie d'invalides est installée à Hal ¹¹.

Hormis ces deux établissements permanents, rien de définitif dans les différentes places-fortes du pays hormis l'hôpital de garnison installé en 1674 à Termonde, géré par deux religieuses bruxelloises ¹². A Lille, l'Hôpital Comtesse fait officieusement fonction d'hôpital militaire à partir de 1640 ¹³.

2. L'ARCHITECTURE DES HÔPITAUX EN EUROPE ET EN FRANCE

A Malines, l'hôpital espagnol dispose, au départ d'un hôtel particulier, de cinq maisons plus ou moins contiguës : en 1637, l'on sait que la disposition interne en a été aménagée ¹⁴. Mais ces bâtiments ne sont pas directement adaptés à la fonction médicale. Pourtant, à côté de certains hommes de guerre, des ingénieurs militaires se préoccupent en Europe des principes à suivre pour la structure interne d'un bâtiment hospitalier. Ainsi Joseph Furtténbach en 1635 ¹⁵, en pleine guerre de Trente ans. Il propose trois modèles de grandeurs différentes, le premier en rectangle, le deuxième en

10. L. VAN MEERBBECK, *Un officier lorrain au service des Pays-Bas : Paul-Bernard de Fontaine, d'après des documents inédits (1596-1643)*, dans *RIHM*, n°24, 1965, p.302-320. de Fontaine aurait lui-même souffert de calculs rénaux, Idem, p.318, n.61. C'est pourtant à Louis XIV et à son ministre Louvois qu'il faut attribuer la création de l'Hôtel des Invalides à Paris, en 1674, voir J. GUILLERMAND (s.dir.), *Histoire de la médecine aux armées*, t.I, *De l'antiquité à la Révolution*, Paris, Lavauzelle, 1982, p.389-394, et A. CORVISIER, *Louvois*, Paris, Fayard, 1983, p.212. On a de Vauban un mémoire sur le sujet écrit en 1691 et intitulé *Détails sur les invalides*, publié partiellement par A. DE ROCHAS D'AIGLUN, *Vauban, sa famille et ses écrits, ses Oisivetés et sa correspondance*, Paris, 1910, t.I, p.321-324; voir F. GAZIN, *Essai de bibliographie. Oeuvres concernant Vauban. Ecrits personnels du maréchal*, dans *Congrès Vauban. Mémoires*, Beaune, 1935, p.346.

11. L. VAN MEERBBECK, *Le service sanitaire*, op. cit., 1959, p.492.

12. L. VAN MEERBBECK, *L'Hôpital royal*, op. cit., 1950, p.87, n.16.

13. H. LECLAIR, *Les hôpitaux militaires de Lille avant la Révolution. Essai historique*, dans *Société d'études de la province de Cambrai, Recueil*, 17, Lille, H. Morel, 1925, p.24-25.

14. L. VAN MEERBBECK, *L'Hôpital royal*, op. cit., 1950, p.91.

15. J. FURTTENBACH, *Architectura universalis, das ist von Kriegs Statt- und Wassergebauwen*, Ulm, J.S. Medern, 1635, p.61-71 et pl.24-26.

U et le troisième en croix. Dans chacun d'eux, chambres, cuisine, salle des malades, latrines, bains, buanderie, morgues, réserves et bureaux sont disposés à la façon d'un monastère, autour de circulations verticales et horizontales nombreuses. (fig.1)

Alors que les premiers standards en matière de casernement voyaient le jour dans l'orbite espagnole pour ensuite inspirer la rationalisation vaubanienne ¹⁶, l'architecture hospitalière paraît faire le chemin inverse. C'est en France que la médecine militaire fut réellement institutionnalisée et les hôpitaux de garnison généralisés sous l'impulsion de Louvois ¹⁷. L'on doit d'ailleurs à Vauban le plan-type de ces édifices. Dans les forteresses nouvellement créées, les plans et les emplacements sont variés : à Fort-Louis, sur le Rhin, l'hôpital est extra-muros, comme le prévoira pour Namur le projet de 1692 dans le faubourg de Salzinnes; l'hôpital au plan en U de Huningue date de 1679; celui de Neuf-Brisach en 1698 était identique et prévu dans l'ouvrage à couronne qui ne sera jamais construit; il prendra finalement place derrière l'arsenal; à Thionville, il affecte le tracé d'un L dans l'ouvrage à cornes de la Moselle, en 1675 ¹⁸ ; à Strasbourg, c'est dans la citadelle qu'il fonctionne de 1691 à 1742 ¹⁹. Mais dans les villes déjà fortifiées, il s'agit simplement de transformer des maisons existantes, louées ou achetées : à Saint-Martin-de-Ré, l'hôpital militaire s'installe en 1655 dans l'hôpital Saint-Honoré ²⁰; à Lille en 1673, l'hôpital Saint-Louis est aménagé dans des casernes et des écuries, qui sera agrandi à

16. F. DALLEMAGNE, *Les casernes françaises*, Paris, Picard, 1990, p.31-32. S. FERNANDEZ DE MEDRANO, *L'ingénieur pratique ou l'architecture militaire moderne*, Bruxelles, Lambert Marchant, 1696 (1^{ère} édition 1675), p.171-172, est un des premiers théoriciens à traiter des casernes, sans dire un mot des hôpitaux militaires.

17. PH. TRUTTMANN, *Fortification, architecture et urbanisme aux XVII^e et XVIII^e siècles. Essai sur l'oeuvre artistique et technique des ingénieurs militaires sous Louis XIV et Louis XV*, collection Région de Thionville - Etudes historiques, n°32, Thionville, 1975, p.36-37. A. Corvisier, *Louvois, op. cit.*, 1983, p.192.

18. PH. TRUTTMANN, *Fortification, op. cit.*, 1975, p.37 et 70.

19. Tous ces exemples cités par J. GUILLERMAND (s.dir.), *Histoire de la médecine, op. cit.*, 1982, p.373-378.

20. *Inventaire (partiel) des hôpitaux français*, dans *Monuments historiques*, n°114, 1981, p.77.

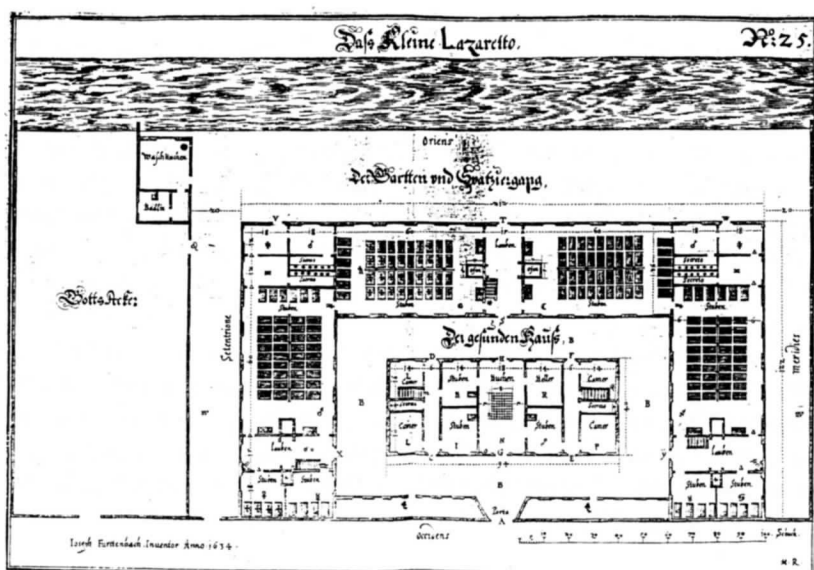


FIG.1. *Das kleine Lazaretto*. Plan d'un hôpital militaire de grandeur moyenne, situé près d'un cours d'eau, conçu par Joseph Furttenbach en 1635. Le parti général est un rectangle à cour centrale, au milieu de laquelle se dresse le bâtiment réservé à l'administration et à l'intendance. Les deux morgues sont aménagées dans les coins supérieurs à gauche et à droite. La buanderie est à l'extérieur, dans une construction collée à la rivière. Planche 25 du traité *Architectura universalis*, collection Luc Lowagie, château de Fagnolles.

400 lits en 1685 ²¹; à Bergues-Saint-Winoc en 1675, un double corps de bâtiments à 230 lits; à Perpignan, ancienne place espagnole, c'est le couvent des Cordeliers qui est adapté.

A la fin du *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des sièges et dans la défense des places* ²², imprimé en 1740 sous le nom de Vauban ²³, est décrite la dotation en personnel de chaque établissement; la page est due en fait à un de ses émules, l'ingénieur de Lafon de Boisguérin des Houlières (1652/57-1694) ²⁴ :

Hôpital.

L'hôpital d'une place qui a plus de six bastions, demande un directeur, deux commis et deux ou trois médecins; celui d'une place qui a précisément six bastions, et qui même n'en a pas tant, outre son directeur et ses commis, peut être servi par un seul médecin. Il leur faut un ou deux apothicaires avec des garçons, et une boutique, garnie de toutes les drogues et de tous les médicaments nécessaires à la médecine et à la chirurgie. Ces remèdes doivent être bien choisis, et de la meilleure qualité qu'il soit possible de les avoir.

On joindra aux médecins un chirurgien major, secondé de dix ou douze fraters, qui seront pourvus de tous les instrumens convenable à leur profession. L'hôpital aura encore particulièrement un infirmier et ses aides, huit ou dix valets, cinq ou six servantes ²⁵ pour blanchir le linge, et pour avoir soin des malades et des blessés.

21. H. LECLAIR, *Les hôpitaux*, op. cit., 1925, p.26-37.

22. Ecrit en 1669 et publié seulement septante ans plus tard sous un titre trompeur : *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des sièges et dans la défense des places, dressé par Monsieur le maréchal de Vauban et présenté au roi Louis XIV en 1704*, Leyde, Jean et Hermann Verbeeck, 1740, p.204. Et non dans le *Traité de l'attaque et de la défense des places écrit en 1704 à l'intention du petit-fils de Louis XIV et imprimé en 1737*, comme l'indique J. GUILLERMAND (s.dir.), *Histoire de la médecine*, op. cit., 1982, p.378-379. Sur le traité, voir N. FAUCHERRE, Ph. PROST, *Le triomphe de la méthode. Le traité de l'attaque et de la défense des places de Monsieur de Vauban, ingénieur du roi*, collection *Découvertes Gallimard albums*, Paris, Gallimard, 1992.

23. En réalité, la seconde partie du *Mémoire* édité en 1740, concernant la défense des places, est en entier de la main de l'ingénieur Deshoulières, voir F. GAZIN, *Essai de bibliographie*, op. cit., 1935, p.324, n.l.

24. A. BLANCHARD, *Dictionnaire des ingénieurs militaires 1691-1791*, Montpellier, 1981, p.409.

Soit un total oscillant de 41 à 49 personnes (non compris les aides) suivant l'importance de la forteresse. Peu de choses sur les dispositions architecturales, sinon que la pharmacie et la buanderie sont intégrées au bâtiment. Par contre, pas de morgue.

Par ailleurs, l'hôpital fonctionne telle une entreprise, dont le médecin et le directeur médical sont deux personnes distinctes. Médecins et blessés jouissent d'autre part d'une protection relative au regard des droits de la guerre.

Vauban lui-même aborde la question des hôpitaux dans un mémoire écrit en 1703, revu et augmenté en 1705²⁶.

Louis XIV promulgue le 17 janvier 1708 un édit qui marque la création d'un véritable service de santé militaire²⁷. Il y décrit les *offices de médecins et de chirurgiens des armées du roi*, qui sont des charges vénales, outre la fondation de cinquante hôpitaux de trois catégories différentes. Cette *mesure autoritaire* marque une relative standardisation et un certain rationalisme dans le plan-type et la disposition des locaux. La première vague d'établissements est pourtant encore du simple aménagement de bâtiments existants, casernes, entrepôts ou maisons particulières. La deuxième répond à un état de guerre et reste une suite d'opérations d'urgence. La troisième enfin, après la guerre de sept ans (1756-1763), voit des programmes architecturaux mûrement réfléchis²⁸.

25. C'est le seul élément féminin, alors que les femmes étaient bien présentes dans les armées de l'ancien régime.

26. *Moyen d'améliorer nos troupes et de faire une infanterie perpétuelle et excellente*, 1703, et *Mémoire militaire où sont exposés les défauts de notre infanterie, les moyens de la rétablir et de la rendre excellente (...)*, 1705. Le premier texte a été publié partiellement par AUGOYAT, *Mémoires inédits du maréchal de Vauban sur Landau, Luxembourg et divers sujets, extraits des papiers des ingénieurs Hue de Caligny*, Paris, Corréard, 1841. Ces deux manuscrits sont conservés à Vincennes, Service Historique de l'armée de Terre (désormais cité SHAT), Bibliothèque du Génie (désormais citée BG), in fol.36. Je n'ai malheureusement pu les consulter avant le dépôt de cette étude.

27. J. GUILLERMAND (s.dir.), *Histoire de la médecine*, op. cit., p.397-402.

28. D. VOLDMAN, *Laboratoires précurseurs : les hôpitaux militaires au siècle des Lumières*, dans *Monuments Historiques*, n°114, 1981, p.27-32. Sans doute l'auteur est-elle excessive lorsqu'elle écrit que rien n'existait en matière d'architecture hospitalière pour l'armée avant l'édit de 1708, occultant ainsi les réalisations antérieures directement liées à Louvois et à Vauban. Il faut plutôt voir dans l'acte royal créant une nouvelle série de charges vénales une

Sans doute le roi d'Espagne Philippe V, tout en précédant l'édit de son grand-père, s'est-il inspiré de l'esprit louis-quatorzien lorsqu'il donne l'ordonnance du 12 mars 1703 sur le règlement des hôpitaux militaires destinés aux troupes royales ²⁹: le souverain invoque que *jusques à présent aucun des hôpitaux de nos Pays-Bas n'a été dans l'ordre requis, que toutes choses s'y sont passées avec beaucoup de confusion, et que les soldats de nos troupes, malades et blessés, ont été souvent abandonnés, sans pouvoir recevoir les secours nécessaires pour leur rétablissement, et que, d'autre part, ceux qui ont été admis dans les hôpitaux y ont été à de gros frais qui résultoient à charge de nos domaines et finances, en vertu des états qui se présentent de temps en temps par lesdits hôpitaux, sans autre vérification que leur propre déclaration, pour en être payés au prix des respectives anciennes conventions faites avec eux pour l'entretien des soldats malades, voulant remédier à tous les abus, et établir une règle générale et uniforme à être observée dans tous les hôpitaux des villes de nos Pays-Bas, pour la conservation de nos troupes et bonne économie de nos finances*. Cet édit entre évidemment dans le cadre de la réorganisation générale de l'armée dans nos régions, armée victime comme le reste de la déliquescence des finances espagnoles et des désordres dus à la guerre de la Ligue d'Augsbourg à la fin du XVII^e siècle. Il ne contient pas d'indications sur l'architecture des établissements, mais il peut toutefois en être déduit que chaque hôpital doit avoir un ou plusieurs locaux administratifs, une pharmacie, une buanderie, une chapelle, des logements de fonction pour le médecin, le chirurgien et l'aumônier, des salles pour les malades et pour les infirmiers et des locaux pour y entreposer les réserves de vivres et de chauffage. L'année précédente, Philippe V a ordonné l'érection d'un hôpital royal à Mons, d'abord dans les bâtiments de l'hôpital Saint-Jacques devenu peu fréquenté, puis en définitive dans le couvent des Soeurs

réponse à la crise profonde provoquée par la guerre de succession d'Espagne, réponse prise dans l'urgence et en période de disette financière. J. GUILLERMAND (s.dir.), *Histoire de la médecine*, op. cit., 1982, p.373, 375 et 397, fait bien la part des choses.

29. Publiée par L.P. GACHARD, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens. Troisième série. 1700-1794*, t.I, *Contenant les ordonnances du 18 novembre 1700 au 23 juin 1706*, Bruxelles, E. Devroye, 1860, p.359-363.

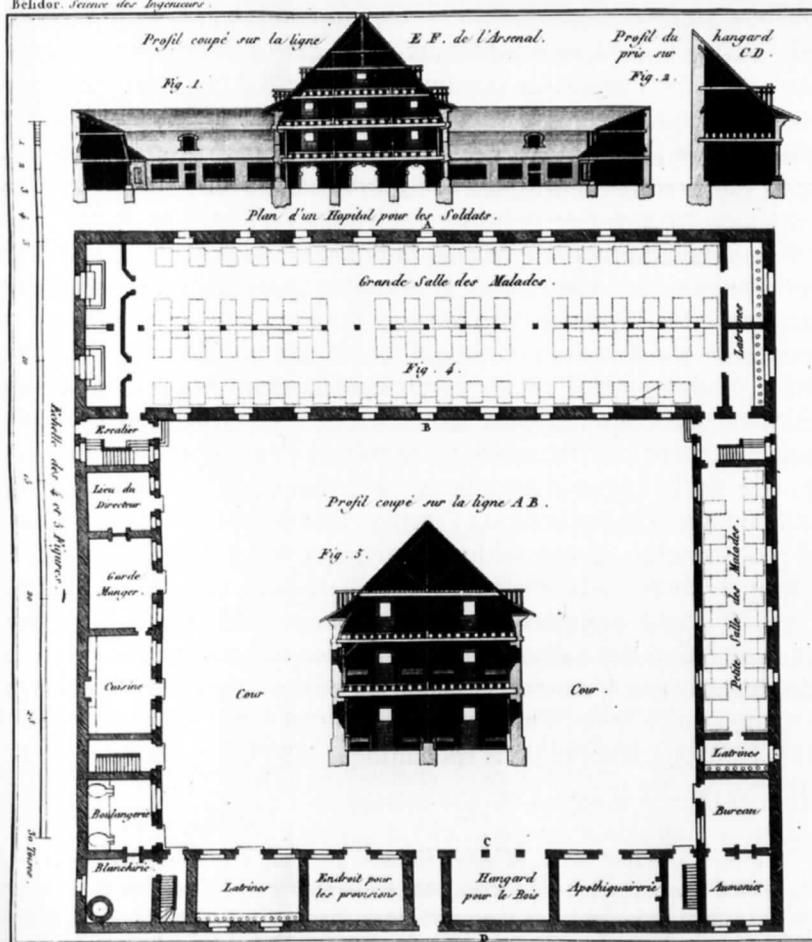


FIG.2. Plan et profils d'un hôpital militaire type selon Bernard Forest de Bélidor (1729) - partie gauche de la gravure.

Noires, celles-ci *n'ayant été admises dans ladite ville que pour servir aux malades* ³⁰. L'hôpital sera aménagé aux frais de l'Etat, suivant le plan qui sera communiqué. Fondation royale et étatique, certes, mais desservie et gérée par un personnel religieux qui ne coûte rien à la couronne... Les frais de fonctionnement sont fournis par le rattachement à l'hôpital des revenus de confréries et de fondations pieuses tombées en désuétude ou jugées inutiles par le souverain, ainsi que de certaines terres domaniales ³¹.

Sur le plan architectural proprement dit, la proposition de l'ingénieur allemand Jacques Furtténbach a été examinée. Dans les faits, ce sont surtout les modèles français qui feront école. Bernard Forest de Bélidor (1697-1761), professeur à l'école d'artillerie de La Fère, décrit et représente l'hôpital militaire type, tel que Vauban l'a pensé ³² : (fig.2)

Un édifice encore fort nécessaire dans une ville de guerre est un hôpital pour les malades de la garnison, particulièrement pour les blessés en tems de siège; sa grandeur doit être réglée sur la quantité de malades que l'on aura dans la plus forte garnison : et comme nous supposons une ville neuve, on pourra en estimer le nombre sur ceux des villes voisines, ce qui se fera encore sur l'expérience, qui montre que de 25 hommes ou environ, il y en a un de malade, cependant il faut faire attention que dans les lieux aquatiques, les maladies sont plus générales que dans les endroits où l'air est pur, et surtout quand on fait des remuements de terres considérables ³³.

30. Ordonnances des 12 et 21 août 1702, publiée dans Idem, p.258 et 262. Les soeurs noires sont des religieuses alexiennes qui suivent la règle de Saint Augustin. L'ordre n'aurait existé que dans les Pays-Bas, TIRON, *Histoire et costumes des ordres, religieux, civils et militaires*, Bruxelles, 1845, t.II, p.14-15.

31. Ordonnances du 30 juillet 1703, publiée dans Idem, p.408-409, et du 31 décembre 1708, publiée dans L.P. GACHARD, *Recueil, op. cit.*, t.II, *Contenant les ordonnances du 8 juillet 1706 au 31 octobre 1715*, Bruxelles, 1865, p.189-191. L'histoire de cet établissement a été écrite par F. DE BLOCK, *L'hôpital royal militaire de Mons*, dans *Bulletin Belge des Sciences Militaires*, 1938, p.151-189.

32. Dans *La science des ingénieurs dans la conduite des travaux de fortification et d'architecture civile*, Paris, Claude Jombert, 1729, livre IV, p.76 et pl.31.

33. La maladie dont a souffert Vauban une grande partie de sa vie est exemplative : il aurait selon Anne Blanchard contracté la malaria au cours de ses nombreuses visites aux places fortes de Flandre situées dans les moères, A. BLANCHARD, *Vauban*, Paris, Fayard, 1996, p.285-289.

Prévenu de ceci, on aura à peu près le nombre de lits dont on pourra avoir besoin, et par conséquent la grandeur des bâtiments qu'il faudra faire, qui consistent dans les sales des malades, infirmeries, cuisines, pharmacie, celliers, blancheries, hangards pour mettre le bois, enfin tous les logements nécessaires pour les officiers de l'hôpital : les salles des malades doivent être au rez-de-chaussée et au premier étage, on fera leur largeur de 42 pieds pour mettre deux rangs de lits de 6 pieds de chaque côté, et deux autres dans le milieu, avec deux allées de 9 pieds de large chacune, quant à la longueur des salles, on doit la régler par le nombre de lits, en comptant 4 pieds de largeur pour chacun, et autant pour la distance de l'un à l'autre; au bout de la salle du rez-de-chaussée, on fait une chapelle qui doit être découverte de la salle d'en haut, par une tribune.

Quand il passe une rivière dans la ville il faut autant qu'il est possible, faire en sorte de construire l'hôpital dans son voisinage, ou au moins faire passer un ruisseau près de la cour ou du jardin, afin d'avoir l'eau en abondance; mais sans m'arrêter à tout ce qui peut convenir à un hôpital, on n'a qu'à voir celui que je raporte sur la planche 31^e si on se trouvoit dans le cas d'en faire construire un, on ne feroit pas mal d'en communiquer le projet au chirurgien major de la place, afin que de concert avec lui, on ne néglige rien d'essentiel.

Selon l'abbé Deidier, également professeur à La Fère,

L'hôpital doit être dans un lieux écarté, et surtout proche d'une rivière ou d'un ruisseau, s'il s'en trouve. A Neuf-Brisach, il est hors de la ville, comme on peut voir dans le plan, et c'est ce qui a obligé M. de Vauban de faire ce grand ouvrage à couronne qui l'enveloppe ³⁴.

Loin des habitations et proche d'un cours d'eau, l'hôpital militaire doit avant tout éviter la contagion et la diffusion des miasmes présents dans les eaux usées.

34. *Le parfait ingénieur françois ou la fortification offensive et défensive* (la 1^{re} éd. de 1736 portait le même titre augmenté des mots : *selon les méthodes de Monsieur de Vauban*), Paris, 1742, p.56. En fait l'ouvrage à couronne de Neuf-Brisach n'a jamais été construit, preuve s'il en fallait du caractère théorique de l'oeuvre de Deidier.

Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, le carré de bâtiments disposés autour d'une cour sera le plan classique de l'hôpital militaire. Bien sûr, les structures aménagées subsistent, le plus souvent à partir d'un édifice tout en longueur. Les locaux sont dans les deux cas disposés en enfilade ³⁵.

3. L'HÔPITAL MILITAIRE DE NAMUR

3.1. HISTOIRE ET FONCTIONNEMENT DE LA MÉDECINE MILITAIRE

Avant 1692 et la prise la ville par les armées françaises, il n'existe pas d'établissement hospitalier réservé aux militaires. Les blessés sont soignés au grand hôpital - appelé bien plus tard hospice Saint-Gilles -, à l'hôpital Saint-Jacques, à l'hôpital Saint-Roch et dans les différents couvents - qui ne manquaient pas à Namur. Sans doute les officiers étaient-ils abrités chez des bourgeois. Ainsi, en 1635, entre 400 et 500 soldats blessés sont soignés pendant six à douze semaines. Après Rocroi, en mai et juin 1643, quelques centaines de rescapés en mauvais état arrivent à Namur. Dans les deux cas, la Ville supporte les frais médicaux; l'hôpital royal de Malines n'intervient que dans une très faible proportion en 1635 ³⁶.

Les accidents survenus aux ouvriers recrutés pour les fortifications ne concernent pas la médecine militaire à proprement parler. Ils sont pris en charge certes sur les budgets alloués aux fortifications, mais par le personnel des hôpitaux civils. Au milieu du XVI^e

35. D. VOLDMAN, *Laboratoires*, op. cit., 1981, p.29.

36. F. JACQUET-LADRIER, *Soldats blessés à Namur au XVII^e siècle*, dans *Annales de la Société Archéologique de Namur* (citées désormais ASAN), t.LVIII, 1977, p.25-46, a étudié en détail la survie des militaires revenus éclopés des batailles des Avins (1635) et de Rocroi (1643) et soignés à Namur. Sur le grand hôpital ou hôpital général de la ville, voir en attendant une synthèse des récentes fouilles archéologiques et des recherches architecturales A.M. BONENFANT-FEYTMANS, *Aux origines du grand hôpital de Namur*, dans ASAN, t.LX, 1980, p.23-65. L'hôpital Saint-Jacques est une fondation civile sur le chemin des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, F. ROUSSEAU, *Dans le vieux Namur autour de Saint-Jacques. Contribution à l'histoire de la charité à Namur*, Namur, Vers l'Avenir, sd (1965), p.9-10. Quant à l'Hôpital Saint-Roch, il abritait depuis le XVI^e siècle principalement les pestiférés du moins pendant les épidémies, voir F. JACQUET-LADRIER, *L'hôpital Saint-Roch et la lutte contre la peste à Namur aux XVI^e et XVII^e siècles*, dans *Annales de la société belge d'histoire des hôpitaux*, t.XVIII, 1980, p.61-70.

siècle, les ouvriers victimes d'accidents au cours des travaux entrepris aux bastions de Médiante, à la citadelle, sont soignés suivant ce principe : par exemple, en 1556, un petit valet est tombé du pont-levis et s'est démis l'épaule; maître Jean Ravy, chirurgien, a reçu 40 sous *pour l'avoir garey*³⁷. Même constatation en 1666 et 1667, cette fois lors des travaux de bastionnement à l'enceinte urbaine : ainsi le chirurgien de la Ville, maître Nicolas Bodart, touche 3 florins pour les soins prodigués à Simon Timsonet, ouvrier atteint d'une pierre tombée des murailles³⁸ et le chirurgien sermenté de la province, maître Dieudonné Dor, soigne quant à lui Jean Hubert, blessé par la chute d'une poutre dans une maison à démolir en Buley, pour 8 florins 8 sous³⁹.

En 1689, vingt soldats de la garnison de Namur malades sont soignés à l'hôpital Saint-Jacques et à l'hôpital Saint-Roch⁴⁰. Il y a pourtant un office de médecin de garnison qui existe au moins entre 1689 et 1697, donc mis en place sous le régime espagnol⁴¹, ce qui n'empêche que les blessés au cours du siège de 1692 sont soignés dans les hôpitaux civils et dans certains couvents : par exemple les Célestines se plaignent que *le monastère a servi d'hôpital pour loger les soldats blessés et malades de dissenterie; l'infection fut tel que les religieuses furent obligées de sortir toutes à la réserve de 6 qui sacrifièrent leur vie*⁴². Les malades et blessés de la garnison de la citadelle restent quant à eux bloqués dans les

37. AGR, Chambre des Comptes, 27259, *Compte des fortifications de Namur pour 1556*, f°24v°.

38. Archives de l'Etat à Namur (désormais citées AEN), Archives de la ville de Namur (désormais citées VN), 323, *Compte communal des fortifications pour 1665-1666*, f°96v°.

39. Idem, 324, *Idem pour 1666-1667*, f°76.

40. AEN, VN, 1079, *Compte communal pour 1689*, non folioté.

41. AEN, Etats du Comté de Namur (désormais cités Etats), 712, *Documents sur la garnison de Namur*. Je n'ai pu vérifier ni examiner en détail les papiers se rapportant aux médecins, car la liasse était "égarée" lors de mon passage aux archives en juillet 1996.

42. C.G. ROLAND, *Chronique namuroise*, dans ASAN, t.XXIX, 1910, p.125-126. AEN, Archives Ecclésiastiques, 3513, *Couvent des Célestines, Histoire et administration*. Les inconvénients subis sont quelque peu exagérés et ont pour but l'obtention d'une exemption d'aide au bénéfice du couvent.

bâtiments du château comtal, avec leurs camarades valides, les femmes et les enfants ⁴³.

La création à Namur d'un hôpital militaire dont le bâtiment est construit pendant la première occupation française de 1692 à 1695 s'inscrit dans le cadre de la politique de Louis XIV et de Louvois ayant pour objectif de doter la plupart des places-fortes d'un établissement hospitalier permanent ⁴⁴. L'entrepreneur des hôpitaux se nomme Dumont ⁴⁵; le médecin en poste est un certain Duchesne, qui a fort à faire auprès des blessés durant le siège de 1695 ⁴⁶.

On relève en effet 264 officiers blessés, parmi lesquels 4 mourront, 1 aura le bras coupé et 2 la jambe emportée ou amputée ⁴⁷. Le duc de Boufflers, commandant militaire, est lui aussi légèrement atteint le 16 août. Dans la citadelle, une partie des casernements et des magasins souterrains où il avait son poste de commandement sert d'hôpital provisoire ⁴⁸. Une fois la place tombée, blessés et malades sont transportés par bateaux à Givet : 1.800 militaires, officiers et soldats, quittent la ville le 4 septembre ⁴⁹. Une autre source plus fiable signale que le transfert a duré cinq jours, du 3 au 7 septembre, s'est fait en deux étapes - Namur-Dinant puis Dinant-Givet - et a été effectué par treize bateliers payés par les vainqueurs; la petite flottille de 14 à 26 unités est halée par des chevaux car il s'agit de remonter le courant. La quantité de bateliers recrutés semble

43. AEN, VN, 783.

44. J. GUILLERMAND (s.dir.), *Histoire de la médecine*, op. cit., 1982, p.389-395.

45. *Suite des sommes deues par Messieurs de l'Estat et du Magistrat de Namur*, 1695, AEN, Etats, 617.

46. Cité dans une *lettre de Vauban à Le Peletier, du 25 septembre 1695*, Vincennes, SHAT, AG, art. 15, section 3, §1, Namur et BG, in fol.19; publiée par A. DE ROCHAS D'AIGLUN, *Vauban*, op. cit., 1910, t.II, p.439-440.

47. *Journal de défense de Namur. Liste des officiers tués ou blessés*, Vincennes, SHAT, AG, art. 15, section 3, §1, Namur, n°11.

48. PH. BRAGARD, *Encore un mot à propos des galeries de Boufflers*, dans ACN, n°34, 1986, p.14-15.

49. *Siège de la ville de Namur en 1695*, AEN, VN, 792, *Copies de documents se trouvant aux archives de La Haye faites en 1913*. A propos du siège en 1695 subi par la garnison française de la part des troupes alliées, voir ACN, n°71, 1995, entièrement consacré à l'événement.

confirmer le chiffre élevé des blessés évacués ⁵⁰. Parmi ceux-ci, 80 sont portés en brancard vers les bateaux. Nonobstant, les blessés intransportables sont restés à Namur, comme le préoyaient les capitulations de la ville et de la citadelle ⁵¹. On apprend également que huit frères Récollets et deux Carmes ont servi d'aumôniers aux blessés, les premiers dans quatre hôpitaux, les seconds dans leur propre établissement : l'hôpital militaire s'est avéré insuffisant et l'on a soigné les soldats tant dans les hôpitaux civils que dans les couvents, comme en 1692. Les médecins, chirurgiens, aumôniers et administrateurs touchent ensemble 8.000 livres pour leurs prestations et le personnel subalterne, infirmiers et servantes, 1.300 livres. Détail piquant, quatre cents livres de pruneaux et quatre cent de riz sont fournies pendant le siège, assurément pour soulager et les constipés et les dysentériques, et cent quatre-vingt paires de vieux draps ont été consommées ⁵².

Avant la reprise de la ville au nom du roi d'Espagne, l'on procède à l'état des dépenses et à l'inventaire du matériel dont est responsable Claude Bosquet, entrepreneur des hôpitaux du Hainaut ⁵³ : les

50. *Suite des sommes, op. cit.*, 1695. Le document mentionne que deux bateaux appartiennent au premier marinier. Les chiffres donnés, 14 et 26, considèrent soit que les autres mariniers n'ont qu'un bateau, soit qu'ils en possèdent deux aussi. Selon M. Suttor, *La navigation sur la Meuse moyenne des origines à 1650*, collection *Centre belge d'histoire rurale*, Publication, n°86, Liège / Louvain-la-Neuve / Leuven, 1986, p.86, 92-93 et 109-110, il s'agit d'unités à fond plat, de grandes dimensions suivant la dénomination appliquée, au maximum de 45 m de long sur 3,60 m de large et 1,65 de profondeur. Le halage se fait à l'aide de un à quatre chevaux, probablement dans ce cas-ci - la hauteur des eaux est basse à moyenne - avec un nombre minimum de bêtes de trait.

51. Texte publié dans le *Journal de ce qui s'est passé au siège de la ville et du château de Namur, par le secrétaire d'un officier général, qui estoit dans la place, lequel a pris soin de n'y rien obmettre de la vérité*, supplément au *Mercure Galant* de D. DONNEAU DE VISÉ, Lyon, Thomas Amaulry, 1695, p.120-122 et 213-216.

52. *Estat de la despense faite par le sieur de Montigny pour les hospitaux des officiers, dragons et soldats malades et blessez restez à Namur pendant le mois d'aoust, et les quinze premiers iours de septembre 1695*, AEN, Etats, 617.

53. C'est en effet à l'intendance du Hainaut qu'avait été rattachée le territoire conquis en Namurois par Louis XIV. Sur les intendants, voir G.B. DEPPING, *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV entre le*

rubriques concernent les vivres, le chauffage, l'éclairage, les moyens de transport (six charrettes et un cheval de trait), les ustensiles d'étain, de cuivre et de fer, le linge, la laine, la vaisselle en terre ⁵⁴, les objets en bois, les fournitures de bureau et les produits pharmaceutiques; la valeur totale en est évaluée à 18.393 livres 18 sous 10 deniers. Une partie des ces fournitures ont été bien sûr consommées pendant le mois et demi qu'a duré le siège, mais le reste a été confisqué par les vainqueurs, *les ennemis qui s'en sont emparez n'ayant pas voulu en permettre le transport* ⁵⁵.

Lorsque l'autorité espagnole est rétablie, le médecin Jean Lasonde obtient la patente de chirurgien major de la garnison le 12 novembre 1695 ⁵⁶. En 1699, le premier médecin divisionnaire et gestionnaire est nommé, à charge du souverain espagnol puis, après 1715, des Etats-Généraux des Provinces-Unies desquels dépend la garnison hollandaise: il s'agit de Jacques de Nève, né en 1656 ⁵⁷. En 1703, sous le régime anjouan et consécutivement à l'ordonnance

cabinet du Roi, les secrétaires d'Etat, le chancelier de France et les intendants et gouverneurs des provinces, Paris, Imprimerie Nationale, 1850-1855, 4 vol., principalement dans le vol. III; A. SMEDLEY-WEILL, *Les intendants de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1995.

54. Des échantillons qui doivent en être fort proches ont été découverts lors de la fouille du sous-sol de l'hospice Saint-Gilles, M.D. DUBIT, *Etude de la céramique découverte dans le dépotoir de l'hospice Saint-Gilles à Namur (fin XVII^e siècle)*, dans *Actes (de la) quatrième journée d'archéologie namuroise*, Namur, 1996, p.127-133.

55. AEN, Etats, 617 : *Estat des effets appartenans au sieur Claude Bosquet, entrepreneur des hospitaux du Haynault, reconnu dans tous les hospitaux de Namur, le premier iour d'aoust mil six cens quatre vingt quinze, et remis au sieur Antoine Roger, préposé à cet effet, par Monsieur Dhéricourt, commissaire ordinaire des guerres, chargé de prendre soin pour le compte du Roy des officiers, dragons et soldats malades et blessez audit hospitaux de Namur, ledit jour premier aoust, lesquels effets ont été estimé et prisez par les sieurs Shettes et Delteur, marchands appoticquaires, Paradis et Renard, marchands, et Estienne de Suenne, maître chaudronnier et potiers d'estain, tous bourgeois de Namur, nommez à cet effect par mondit sieur d'Héricourt, (...)*. Voir le détail en annexe.

56. Copie authentiquée par le notaire Motteaux, 1699, Namur, collection de l'auteur.

57. AEN, VN, 339, *Travaux à l'hôpital militaire 1704-1792*, certificat autographe du médecin qui déclare être âgé de 78 ans, daté du 14 octobre 1734.

NOUVEAU
TRAITÉ
DES
PLAÏES
D'ARMES-A-FEU,

*Avec des Remarques & Observations
sur différentes Maladies du Reſſort
de la Chirurgie.*

Par C. F. FAUDACQ, Chirurgien Juré,
& Pensionnaire pour les Pauvres de la
Ville de Namur & de ſes Hôpitaux.



A N A M U R ,
Chez NICOLAS JOSEPH D'ETIENNE ,
Libraire & Imprimeur , à St. Jérôme ,
coin de la Ruë St. Jacques. 1746.

Avec Approbation & permission.

FIG. 3. Page de titre du traité de Corneille-François Faudacq.
Collection de l'auteur.

royale du 12 mars, un cahier des charges pour la gestion de l'hôpital et pour la fourniture de médicaments, de nourriture et du matériel nécessaire, est établi le premier mai. Il en a été question dans un article précédemment publié ⁵⁸. En 1710 et 1711, l'hôpital est appelé *hôpital militaire espagnol, hôpital d'Espagne ou hôpital du Roy* : on signale que huit ans auparavant, une épidémie de fièvre chaude s'y était déclarée, lorsque Jacques de Nève était en fonction comme entrepreneur et Jean Lasonde comme médecin ⁵⁹. Les conditions de vie des malades y étaient, semble-t-il, déplorables et ont déclenché une procédure judiciaire: manque d'hygiène, saleté des lieux, insuffisance de la nourriture et des soins.

Pendant et après le siège conduit par l'armée de Louis XV, en 1746 et en 1747, c'est le séminaire épiscopal qui est affecté en hôpital supplémentaire ⁶⁰. Il est vrai que les campagnes militaires de la guerre de Succession d'Autriche se prolongeront jusqu'en 1748 par une suite de batailles et de sièges sur tout le territoire des Pays-Bas ⁶¹. Sous la troisième occupation française entre 1746 et 1749, l'entrepreneur chargé de la gestion de l'établissement en 1748 est Jean-Baptiste Dupont ⁶². C'est un hasard si l'année du siège paraît à Namur l'ouvrage de son chirurgien pensionnaire Corneille-François Faudacq (1697-1771), *Nouveau traité des plaies d'armes à feu* ⁶³. Je le mentionne pour mémoire et parce que son auteur a

58. PH. BRAGARD, *Les fournitures*, op. cit., 1986.

59. AEN, Conseil provincial (désormais cité CP)- Enquêtes, 8836 et 8845; CP - Informations, 602.

60. AEN, VN, 339. Sur ce siège, voir ACN, n°74, 1996, qui lui est presque entièrement consacré.

61. Sur cette guerre, trois ouvrages récents : J.P. BOIS, *Maurice de Saxe*, Paris, Fayard, 1992, p.319-422; R. BROWNING, *The war of the Austrian succession*, Stroud, Alan Sutton, 1995; M.S. ANDERSON, *The war of the Austrian succession 1740-1748*, collection *Modern wars in perspective*, Harlow, Longman, 1995.

62. AEN, CPE, 10020.

63. *Nouveau traité des plaies d'armes à feu, avec des remarques et observations sur différentes maladies du ressort de la chirurgie*, Namur, Nicolas-Joseph d'Etienne, 1746. L'approbation date du 6 avril 1746. Sur Faudacq, voir J. BORNET, *Faudacq, médecin namurois du XVIII^e siècle*, dans *Messager des Sciences historiques*, 1849, p.454-464; E. THIRION, *Faudacq, chirurgien namurois du commencement du XVIII^e siècle*, dans *ASAN*, t.II, 1852, p.353-

participé avec le régiment d'Arenberg, en qualité de chirurgien, aux campagnes contre Louis XV.

Le recrutement d'un pharmacien en 1779, en remplacement de Perpète Querité, décédé, donne lieu à neuf candidatures, dont celle du beau-fils du titulaire défunt ⁶⁴.

Quelques autres détails, assez ponctuels, se rapportent au fonctionnement de l'hôpital après le départ de la garnison hollandaise et son remplacement par le régiment de Murray infanterie en 1782 ⁶⁵. L'hôpital abrite en 1783 des malades atteints par une épidémie de dysenterie; trois ans plus tard, le colonel Le Lonchier se plaint des fournitures : les draps des malades ne sont pas changés chaque mois comme prévu et invoque leur saleté innommable consécutive à l'état des pieds de soldats qui sont sans chaussettes (!); de plus, les paillasses manquent depuis six semaines et sur avis du chirurgien major, l'officier réclame en plus cinq bancs et une table par chambrée. En mars, 232 malades sont soignés - 10,3% du régiment, proportion fort éloignée de la moyenne de base estimée par Bélidor -, nombre qui dépasse celui des lits

374; V. JACQUES, *Faudacq (Corneille-François)*, dans *Biographie nationale de Belgique*, t.VI, 1878, c.898-904; F.D. DOYEN, *Bibliographie namuroise*, Namur, 1887-1902, t.I, p.454-455 et 485-487, t.II, p.226 (où il y a confusion entre les articles de Borgnet et de Thirion). Faits en 1771, le plan au rez-de-chaussée et le dessin en élévation de la façade de sa maison, rue Notre-Dame, se trouvent dans la liasse AEN, VN, 348.

64. Toutes arrivées au Magistrat sur papier timbré, le "recommandé" de l'époque, AEN, VN, 339.

65. Ou régiment d'infanterie n°55. Ancien régiment d'Arberg, il est devenu Murray en 1768. Il comptait 2.257 hommes en 1786-1787, dont la moitié étaient originaires du Brabant et près de 10% du Namurois. Durant les deux années suivantes, il s'occupe activement du recrutement et de la lutte contre la désertion dans les comtés de Namur, de Hainaut, et à Bruxelles. J. RUWET, *Soldats des régiments nationaux au XVIII^e siècle. Notes et documents*, collection *Commission royale d'histoire, série in 8°*, Bruxelles, Palais des Académies, 1962, p.44, 153, 227, 229, 237, 241-243 et 249-251. Le général d'artillerie tournaisien Joseph de Murray de Melgum (1718-1803), outre sa charge de colonel propriétaire du régiment dont il fut lieutenant colonel jusqu'en 1757 sous les ordres du comte d'Arberg, assumait celle de commandant général de l'armée des Pays-Bas de 1781 à 1787 et même de gouverneur général intérimaire en 1787, H. GUILLAUME, *Histoire des régiments nationaux des Pays-Bas au service d'Autriche*, Bruxelles, C. Muquardt, 1877, p.44 et 116.

disponibles (109 à deux personnes ou 153 à une personne). Des travaux sont effectués malgré l'inertie et les réticences du magistrat ⁶⁶ afin de porter la capacité de l'établissement à 256 places, chiffre atteint l'année suivante: il n'y a plus alors que 50 militaires hospitalisés. Il a fallu aussi fournir des bois de lits, car pour d'évidentes mesures de salubrité élémentaire, fort à la mode en cette fin du XVIII^e siècle, l'on préférait des lits à une place ⁶⁷.

Pendant les années 1790 à 1815, l'hôpital militaire qu'il convient d'appeler maintenant *d'ancien régime* est rudement mis à contribution. L'Europe connaît en effet vingt-cinq années de guerre quasi-ininterrompue. Il est intéressant de suivre les destinées de l'établissement qui est bien vite insuffisant. D'autres implantations, parfois résurgences de réalités anciennes, accueillent des hôpitaux temporaires ou plus ou moins définitifs destinés à réparer les méfaits de la mitraille et des boulets sur les conscrits de toutes nations.

Du Directoire à l'Empire, le couvent des Dames Blanches, l'une des congrégations supprimées par l'édit jéséphiste de 1783, est approprié en hôpital militaire, appelé *des Braves ou des Victorieux*, puis désaffecté comme tel en l'an IX (1800) ⁶⁸. Le mobilier est vendu la même année ⁶⁹. Parallèlement à l'hôpital des Braves, le grand séminaire, qui avait en 1795 accueilli les militaires blessés refoulés de l'hôpital des casernes surchargé, est transformé en établissement permanent en juin 1798. Pour peu de temps, puisqu'après 1800, plus aucun hôpital militaire n'existe à Namur. Ainsi, lorsqu'en 1806 les blessés de la Grande Armée qui portait la guerre en Prusse sont évacués de Strasbourg à Namur, le vieil hôpital militaire est remis en service rapidement ⁷⁰. C'est une exception, car depuis 1800, les

66. Ceci transparaît de nombreuses lettres et rapports conservés dans la même liasse.

67. Sur ce mouvement hygiéniste à l'armée dont un des pionniers fut le maréchal de Saxe et ses *Rêveries* écrites de 1732 à 1740 et imprimées en 1756, voir A. CABANES, *Chirurgiens, op. cit.*, (1925), p.267-284; J.P. BOIS, *Maurice de Saxe, op. cit.*, 1992, p.177-237; D. VOLDMAN, *Laboratoires, op. cit.*, 1981, p.27-28.

68. AEN, Département de Sambre-et-Meuse (désormais cité S&M), 376, cité par J. BORGNET, *Les Carmélites dites Dames Blanches, de Namur, dans Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t.XII, 1875, p.354-384.

69. AEN, S&M, 376.

70. J'emprunte tous ces renseignements à l'article de L. BARBIER, *L'hôpital militaire, op. cit.*, 1986.

militaires malades ou blessés sont systématiquement soignés dans les hôpitaux civils, jusqu'en 1814 ⁷¹. Cependant, en décembre 1813, il est question d'augmenter la capacité hospitalière de Namur à 1.000 patients. L'abbaye de Salzinnes est alors réaffectée en hôpital, tandis que le couvent des Annonciades accueille à titre provisoire les malades venant de Liège. L'hôpital Saint-Jacques, appelé *des Malades*, et l'hôpital militaire des casernes sont également concernés; il est question de rétablir celui-ci ⁷².

En mars 1814, une aile du *dépôt de mendicité*, le mont-de-Piété ⁷³, accueille les officiers malades ou blessés, pour soulager les bourgeois qui devaient jusque là les héberger. D'une capacité de 200 patients, cette annexe fonctionnera sous le nom de *Pavillon des officiers*. L'inspecteur chargé de la gestion de l'établissement se nomme Dandoy, le médecin Mailhars et le chirurgien Mathieu ⁷⁴. Un Etat des hôpitaux militaires dressé le 8 septembre 1814 décrit ainsi l'institution : *cet hôpital n'a été établi qu'à l'entrée des troupes alliées dans ce pays sous le nom du Pavillon des officiers. Il serait à désirer que les malades qui s'y trouvent, qui sont des vénériens et des galeux fussent transportés dans un autre hôpital, attendu que le dépôt a besoin de tous son bocal* (sic) ⁷⁵.

Les années troubles de 1814 et 1815 le sont également pour les hôpitaux militaires namurois. Les documents conservés trahissent en effet une grande confusion et des problèmes multiples dans la répartition des frais, la gestion quotidienne, de façon générale dans

71. AEN, S&M, 376. Des extraits mortuaires sont conservés dans la liasse AEN, VN, 2670, *Fournitures et travaux à l'hôpital militaire*.

72. Courrier à ce propos dans la même liasse et *Etat des hôpitaux militaires de Namur*, 8 septembre 1814, AEN, Régime Hollandais (désormais cité RH), 321, *Hôpitaux militaires de Namur*.

73. Sur l'architecture du bâtiment, voir A. Chevigne, *Le mont-de-Piété de Namur, une architecture au service de la société*, dans ASAN, t.LXVIII, 1994, p.213-233.

74. Courrier du 16 mars 1814 dans AEN, RH, 321. Il s'y trouve tout le matériel nécessaire, 600 lits, des meubles et des poêles.

75. AEN, RH, 321.

le fonctionnement des établissements ⁷⁶. Continuation du principe d'ancien régime, la gestion des hôpitaux est mise en adjudication et assumée par un entrepreneur.

Les combats incessants entre fidèles de Napoléon et troupes alliées, qui ont désormais pour théâtre principal les territoires belge et français, provoquent d'autre part l'engorgement des lieux où se refaisaient une santé les soldats "navrés". En août 1814, l'on signale la présence de 27 militaires à l'hôpital des casernes, 339 Hollandais au mont-de-Piété, qui est dans les faits une ambulance ⁷⁷, et 15 autres à l'hôpital Saint-Jacques, qui ne dispose d'ailleurs que de 32 lits; le chirurgien major est un certain Duckel ⁷⁸. Généralement, à Namur comme à Dinant, les soldats blessés sont soignés dans les hôpitaux civils: une convention dans ce sens est passée à Namur entre la commission de régence hollandaise et la commission des hospices de la ville. Partout les moyens manquent : en juin 1815, afin de former un hôpital pour 2.000 soldats prussiens, appel est fait au *patriotisme* de la population locale; les Malonnois répondent en envoyant une manne de charpie expédiée par le maire le 28, dix jours après Waterloo. Le pharmacien Sévrin se plaint pour sa part du manque de personnel ⁷⁹.

La situation est plus calme après le Congrès de Vienne qui rattache les Pays-Bas méridionaux à ceux du Nord, sous la royauté de Guillaume I^{er}. Il semble que l'hôpital militaire d'ancien régime, celui des casernes, soit jugé suffisant pour une garnison de temps de paix. Par mesure de prophylaxie sans doute, de morale hygiéniste plus probablement, le maire propose en septembre 1815 de séparer les soldats galeux et vénériens des autres et de les installer dans l'ex-Pavillon des officiers, au mont-de-Piété ⁸⁰. Les seuls documents

76. Les archives sont d'ailleurs dispersées entre trois fonds, d'une façon dont la cohérence m'échappe : Ville de Namur, Département de Sambre-et-Meuse et Régime Hollandais.

77. Donc de première ligne, si l'on se réfère à la classification française en vigueur sous l'empire, A. Fabre, *Histoire de la médecine aux armées*, t.II, *De la Révolution française au conflit mondial de 1914*, Paris, Lavauzelle, 1984, p.48.

78. *Etat des hôpitaux de Namur*, 17 août 1814, dans AEN, RH, 321. Des 27 blessés aux casernes, 25 appartiennent au 3^e régiment belge et 2 sont français.

79. Même liasse.

80. *Lettre du 21 septembre 1815*, même liasse.

que l'on conserve de cette période sont les cahiers des charges imprimés pour l'adjudication de la fourniture des médicaments au dépôt central de La Haye, suite au décret royal du 2 août 1818 ⁸¹.

Les conditions de travail en médecine militaire évoluent et rendent obsolète l'hôpital d'ancien régime, désaffecté entre 1830 et 1840.

3.2. L'ARCHITECTURE HOSPITALIÈRE

3.2.1. LE PREMIER HÔPITAL, FAIT PAR LES INGÉNIEURS FRANÇAIS

Par mesure d'urgence tout d'abord, le 22 août 1692, le notaire Nicolas Fallize préside à un contrat de fourniture de bois pour un hôpital à construire à l'abbaye de Salzinnes, donc hors des murs, sous la direction des ingénieurs français ⁸². Quant au projet élaboré pour la défense de la place forte par Vauban, du 25 août, il prévoyait plusieurs hôpitaux à construire ⁸³.

Mais c'est finalement dans le quartier des casernes, en Herbatte, qu'un corps de bâtiment sera affecté aux soins donnés aux soldats, probablement sous la conduite de l'ingénieur Cladech (†1693), chargé de la direction des travaux à Namur à partir du 1er septembre 1692, et de du Quesnel (1660-1748) qui le remplace en octobre 1693 ⁸⁴ : construit en *bousilly* ou en *paliotage* ⁸⁵ - torchis sur pan de bois - à l'instar de ce que Vauban avait préconisé dans son projet

81. Conservés en double exemplaire dans la même liasse pour toutes les années, de 1819 à 1830. Les dossiers relatifs au fonctionnement de l'hôpital militaire sont probablement conservés avec les archives relatives à la forteresse, aux Rijksarchief de La Haye.

82. AEN, Protocoles notariaux, 1531.

83. Vincennes, SHAT, Archives du Génie (désormais citées AG), article 14, Namur, carton I, n°2, et BG, in fol. 19, *Instruction abrégée des réparations plus pressantes des ville et chasteau de Namur*, §272.

84. Consulter les nombreux échanges de correspondance entre Cladech et Vauban, Vincennes, SHAT, AG, art. 14, Namur, I, art.15, section 3, §1, Namur, et BG, in fol. 19, de même que A. DE ROCHAS D'AIGLUN, *Vauban, op. cit.*, 1910, t.II, p.314, 322, 328, 333, 342, 343, 356, 358, 361, 368 et 384. Sur Alexandre Le Roy du Quenel, voir la notice de A. BLANCHARD, *Dictionnaire, op. cit.*, 1981, p.477-478.

85. Le terme se lit dans le certificat du médecin de Nève, qui fait un rapport le 14 octobre 1734 sur l'état de l'édifice, AEN, VN, 339.

pour les casernes, les écuries et l'arsenal, il est terminé le 19 juin 1694, car à cette date, le nommé Pierre Lafleur et ses adjoints sont rémunérés pour le nettoyage des *quatre grands quartiers des neouves escuries et galleries par dessus, que l'on at érigé nouvellement derier les moulins des Dames Blanches proche la porte de Fer pour y loger les malades et blessez de l'armée*⁸⁶. Situé perpendiculairement aux casernes et au Hoyoux, il est reconnaissable sur les plans manuscrits accompagnant les lettres et les rapports des ingénieurs français⁸⁷. (fig. 4 et 5) Une partie du jardin des Célestines a été exproprié pour la cause : un croquis fait en 1695 dénomme l'établissement *hôpital des Espagnols*⁸⁸. Le bâtiment est effectivement utilisé lors du siège de 1695.

Si l'on compare l'hôpital de Namur aux prescriptions codifiées par Bélidor, mais qui remontent à celles émises par Vauban, la proximité d'une rivière est de mise; par contre, il est situé en plein milieu du quartier des casernes et ses dimensions paraissent insuffisantes en regard de la garnison habituelle qui s'élève à plus ou moins 5.000 hommes. Si 4% des soldats sont malades, il aurait fallu un bâtiment de 200 lits, donc de 60 m sur 12 uniquement pour les patients. Nous sommes loin du compte, puisque les dimensions du premier hôpital sont de 25 pieds, soit 7,50 m, pour la largeur et de 157 pieds, soit 47 m, pour la longueur. Que dire alors du temps de siège, lorsque la garnison est doublée? L'évidente carence sera bien vite démontrée.

3.2.2. LE DEUXIÈME HÔPITAL, DE LA GARNISON HOLLANDAISE DE LA BARRIÈRE

Sous le régime autrichien et pendant la présence à Namur d'une garnison hollandaise⁸⁹, l'hôpital est reconstruit en 1734 : le général

86. AEN, VN, 1085, *Compte communal pour 1694*, f°256. Voir aussi AEN, VN, 339.

87. Plan de la ville et des ouvrages projetés, sd (1692), et plan relatif aux fortifications de Coquelet, 16 juin 1693, signé par Vauban, Vincennes, SHAT, AG; art.14, Namur, I, n°8 et tablettes 94, n°2.

88. Les religieuses s'en plaindront en 1714 et réclameront dédommagement au Magistrat, AEN, VN, I, 38, *Résolutions du Magistrat*, f°146 et 151, cité dans AEN, Papiers Courtoy, 499. Croquis dans AEN, AE, 3513.

89. En vertu du traité de la Barrière signé en 1715.

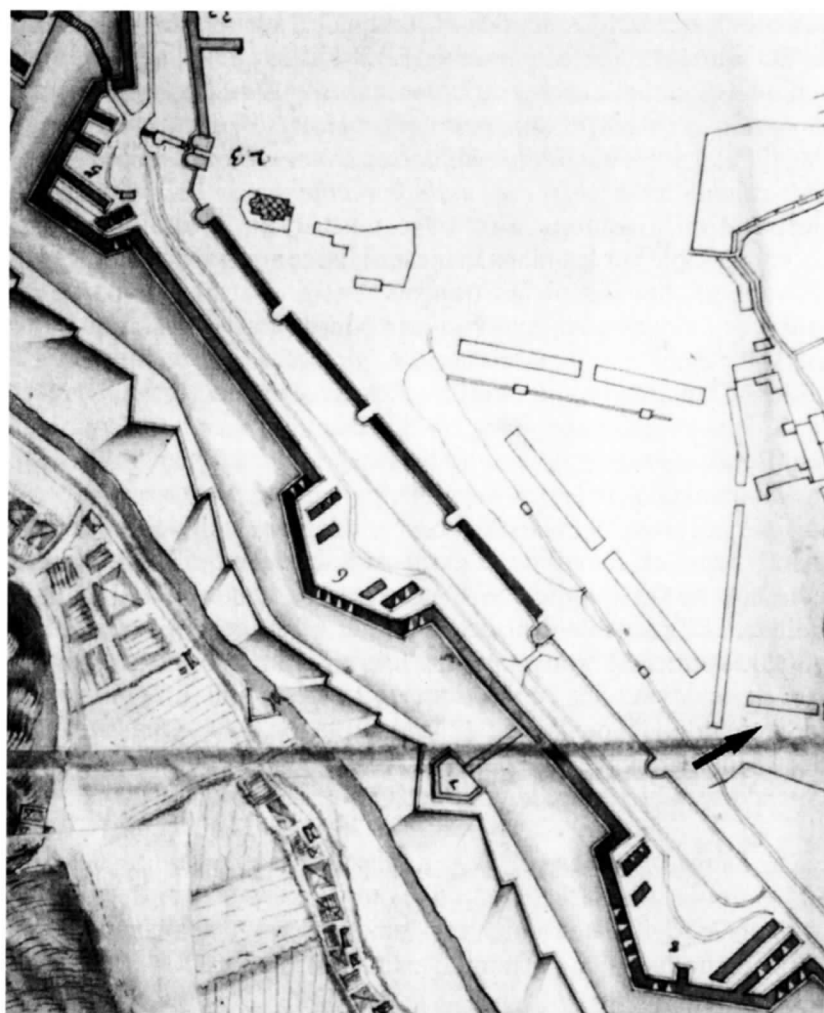


FIG.4. Extrait du plan des travaux de fortification projetés à Namur, août 1692. La flèche indique l'hôpital militaire. Vincennes, SHAT, AG. Cliché de l'auteur.



FIG.5. Extrait du plan relatif au projet d'ouvrage à cornes de Coquelet, signé par Vauban et daté du 16 juin 1693. La flèche indique l'hôpital militaire, peu visible car colorié en bleu au lieu du rouge réservé d'habitude aux bâtiments. Vincennes, SHAT, AG. Cliché de l'auteur.

Collyaer, gouverneur militaire de Namur ⁹⁰, propose le 9 novembre de faire construire à ses frais - c'est-à-dire sur la caisse des Etats Généraux des Provinces Unies des Pays-Bas - un nouvel hôpital ⁹¹. Le Procureur général du Conseil provincial donne l'autorisation le 18, à condition que l'entretien du bâtiment incombe à la Ville ⁹². Le Magistrat est tout à fait favorable à la proposition hollandaise, car *se rapellant la mémoire de ce qui est arrivé dans les guerres passées, (il) a réfléchi que comme le viel hopital est très petit et ne pouvant contenir que peu de malades, il pourroit arriver que si le nombre en augmenteit, les Hollandois pouroient dans une extrémiter exiger que la ville se charge du surcroit de leurs malades ou blessez, en les fourant ou dans les hôpitaux de la bourgeoisie, ou en exigeant qu'on leur loue maison à cet effet, comme on a dû faire anciennement dans les temps orageux* ⁹³. (fig.6)

Le nouvel hôpital est maintenant parallèle aux casernes et en retrait du ruisseau, sans pour autant être plus vaste quoique le général Collyear ait présenté un hôpital *spacieux et commode*. Le plan en relief levé sous la conduite de l'ingénieur français Larcher d'Aubancourt en 1747, de même que les deux plans manuscrits qui l'accompagnent ⁹⁴, montrent la disposition des lieux au milieu du XVIII^e siècle : près du ruisseau, une petite construction rectangulaire, identifiée comme buanderie en 1758; contre le mur du jardin conventuel des Célestines (*muraille des béguines*), une

90. Ou Colyaert. Il est en place depuis 1731 au moins jusqu'en 1746. Son caractère n'était pas des plus faciles, à en juger par les nombreux démêlés qu'il eut avec le Magistrat de Namur, E. HUBERT, *Les garnisons de la Barrière dans les Pays-Bas autrichiens (1715-1782). Etude d'histoire politique et diplomatique*, collection *Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers*, Académie Royale de Belgique, t.LIX, Bruxelles, Lebègue, 1902, p.47-48, 83, 155, 186 et 229-232.

91. Dossier dans AEN, VN, 339, avec un plan.

92. AEN, CP, 3384. Le médecin-directeur de Nève a déclaré avoir vers 1724 payé lui-même des réparations mineures au bâtiment, alors que l'entretien ne lui en incombait pas (certificat de 1734 déjà cité).

93. *Raisons pour le nouvel hôpital*, AEN, VN, 339.

94. En attendant un article en préparation sur le sujet à paraître dans ces mêmes *Annales*, voir PH. BRAGARD, *Le plan en relief de Namur (1747-1750)*, dans *Plans en relief. Villes fortes des anciens Pays-Bas français au XVIII^e siècle*, Lille, Musée des Beaux-Arts, 1989, p.127-136.

autre, comprenant en 1758 la pharmacie et la remise à bois ⁹⁵; puis le jardin de l'hôpital, abondamment arboré; le bâtiment principal, plus large finalement que l'ancienne caserne de cavalerie dont il occupe l'emplacement : toujours d'après le plan de 1758, il contient au rez-de-chaussée une grande salle des malades, une autre plus petite et la cuisine, liaisonnées par un couloir longeant la façade, puis sur la largeur le bureau des commissaires et une salle d'opération; au Nord, le tronçon restant d'une écurie. Les murs sont en pierre et brique, les toitures en ardoise. Entre le bâtiment et le Houyoux, le terrain sert à blanchir le linge et aussi de cimetière. (fig.7 et 8)

3.2.3. *L'INTERMÈDE FRANÇAIS ET LES TRAVAUX AU SÉMINAIRE ÉPISCOPAL*

Peu après la prise de Namur par Louis XV, en septembre 1746, devant la petitesse de l'hôpital hollandais, une série de travaux d'aménagement ont lieu au grand séminaire qui avait été reconstruit onze ans auparavant ⁹⁶. Il sera dénommé *grand hôpital du Roy*.

Une petite série de contrats et de cahiers des charges sont heureusement conservés, qui permettent de suivre les étapes des travaux ⁹⁷.

Le 24 octobre 1746, le cahier des charges porte sur la construction de latrines près de la chapelle et de l'aile droite, dans le jardin. Pour 850 florins, l'entrepreneur doit construire treize latrines, pavées de planches et de briques, dont les parois auront une brique et demie d'épaisseur. Il est prévu deux latrines au rez, trois au premier étage, quatre au deuxième et quatre au grenier - celui-ci sera éclairé par une lucarne -. Pour l'écoulement des matières fécales, un puits large de 4 pieds, sommé d'une margelle en pierre de taille, sera creusé dans le premier jardin.

Le 2 novembre suivant, un contrat pour le chaulage des bâtiments est conclu avec François-Joseph Perrin. Trois à quatre couches de

95. D'après le *Plan de l'hôpital de la garnison de Namur dressé en 1758*, AEN, VN, 339.

96. Notice descriptive dans *Le patrimoine monumental de la Belgique*, vol.5, *Province de Namur. Arrondissement de Namur*, Liège, Solédi, 1975, t.II, p.631-632.

97. Même liasse.



FIG. 7. Vue de la petite Herbatte et du quartier des casernes sur le plan en relief, 1747-1750.

1 = blanchisserie. 2 = pharmacie et remise à bois. 3 = emplacement du bâtiment principal, disparu du plan en relief. 4 = couvent des Célestines. 5 = couvent des Dames Blanches. Lille, Musée des Beaux-Arts. Cliché de l'auteur.

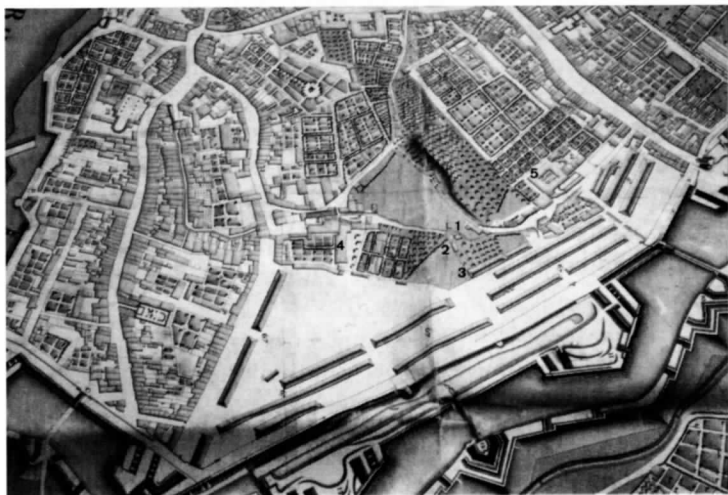


FIG. 8. Même quartier sur le plan manuscrit de 1747. 1 à 5 = voir légende de la FIG.7. Vincennes, SHAT, AG, art.14, Namur, tabl.95, n°16. Cliché de l'auteur.

blanc seront passées dans les six salles de l'aile droite, le vestibule, la chapelle et les trois étages du corps de logis, le vestibule et les latrines de l'aile gauche et l'entièreté de celle-ci. Dans la cuisine, Perrin replâtrera la cheminée. C'est donc tout l'ensemble du séminaire qui est concerné.

Le 10 décembre, on dresse le cahier des charges pour le pavage des chemins entre les deux ailes et autour du puits. Les dalles de pierre bleue seront posées sur du sable. D'une aile à l'autre, le chemin sera large de 4 pieds; autour du puits de 3 pieds et du puits au grand portail, de 4 pieds encore.

Le 13 mai 1747, il s'agit du devis pour l'égout d'évacuation des latrines. Long de 225 pieds, ce canal ira des latrines qui sont à l'extrémité du jardin jusqu'au puits qui reçoit les excréments des nouvelles latrines de la chapelle. haut de 4 pieds 1/2, large de 2 pieds 1/2, ses parois de pierre brute auront de 12 à 13 pouces d'épaisseur (environ 0,30 à 0,38 m ⁹⁸) et il sera pavé de dalles en pierre bleue. Trois ouvertures de 17 pouces en carré (environ 0,45 à 0,50 m) seront ménagées pour la visite, fermées d'un bouchon de pierre avec anneau.

Enfin, le 14 décembre, les charpentiers François Defou et Pierre Bara obtiennent le contrat de fourniture d'un plancher sur la bibliothèque, avec un escalier, un palier et un garde-fou, le tout en chêne, pour 270 florins. La bibliothèque se trouve au-dessus de la chapelle. Il faut interpréter ceci comme un plancher intermédiaire qui double la surface utile.

Bien que les bâtiments existent encore, il est difficile d'y reconnaître les aménagements du milieu du XVIII^e siècle, en raison des transformations ultérieures. (fig.9)

Quoiqu'il en soit, après l'occupation française, il n'est plus question de cet hôpital jusqu'à l'intégration de nos régions dans l'empire français.

98. Suivant que l'on suppose des mesures françaises - 1 pouce équivaut à 0,0255 m - ou locales - 1 pouce équivaut à 0,029 m.

3.2.4. LE TROISIÈME HÔPITAL, OU LE SECOND DE LA GARNISON HOLLANDAISE

Durant le second semestre de 1758, l'hôpital militaire hollandais est agrandi après échange d'un terrain appartenant à Lambert Bodart, bourgeois de Namur⁹⁹. L'exiguïté de l'hôpital existant est apparue flagrante pendant le court siège de septembre 1746. Quelques années après le départ de la garnison française d'occupation, l'armée hollandaise améliore la place tant sur le plan des remparts que des bâtiments militaires¹⁰⁰. On construit un corps de bâtiment supplémentaire, de manière à former un U quasi perpendiculaire au ruisseau et revenir ainsi - sans le vouloir vraiment - aux prescriptions des architectes militaires français héritiers de Vauban¹⁰¹.

La convention d'échange des terrains donne des indications précieuses sur le choix de l'implantation et surtout sur certains aménagements architecturaux en l'absence de vues en élévation et de coupes. Les plans donnent la disposition des lieux et la destination des locaux, uniquement pour le rez-de-chaussée. Il sont signés conjointement par le prince palatin Guillaume de Birckenfelt, gouverneur militaire hollandais, le contrôleur des fortifications D. de Blende, du Génie autrichien¹⁰², Lambert Bodart, Jacques de Namur d'Elzée, grand mayeur de Namur et les échevins Collart, Juppín et d'Orjo. (fig.10)

99. *Convention et échange de terrain avec Lambert Bodart, pour y construire un corps de bâtiment à l'hôpital militaire*, 23 juin 1758, dans AEN, VN, 339.

100. Liste sommaire de leurs travaux dans PH. BRAGARD, *Notes concernant les ingénieurs militaires en poste à Namur au XVIII^e siècle, au service de l'Autriche, de la Hollande et des Etats-Belgiques-Unis (1713-1793)*, dans ASAN, t.LXVIII, 1994, p.352-354.

101. Dossier dans AEN, VN, 339, avec deux plans : *Plan relatif à la convention avenue le 23 juin 1758 entre le Magistrat de Namur et Lambert Bodart pour le bâtiment à faire à l'hôpital militaire* et *Plan de l'hôpital militaire de la garnison de Namur*. Le second est plus complet par sa légende et la précision du relevé, excepté l'absence des numéros 9 et 10 sur le dessin qui indiquent le tronçon de la caserne de cavalerie à démolir.

102. En activité depuis 1749, voir J. Breuer, C. LEMOINE-ISABEAU, *Matériaux pour l'histoire du corps du Génie dans les Pays-Bas autrichiens de 1763 à 1800*, dans *Revue Belge d'Histoire militaire*, t.XXI, 1975, p.314 et PH. BRAGARD, *Notes, op. cit.*, 1994, p.358.

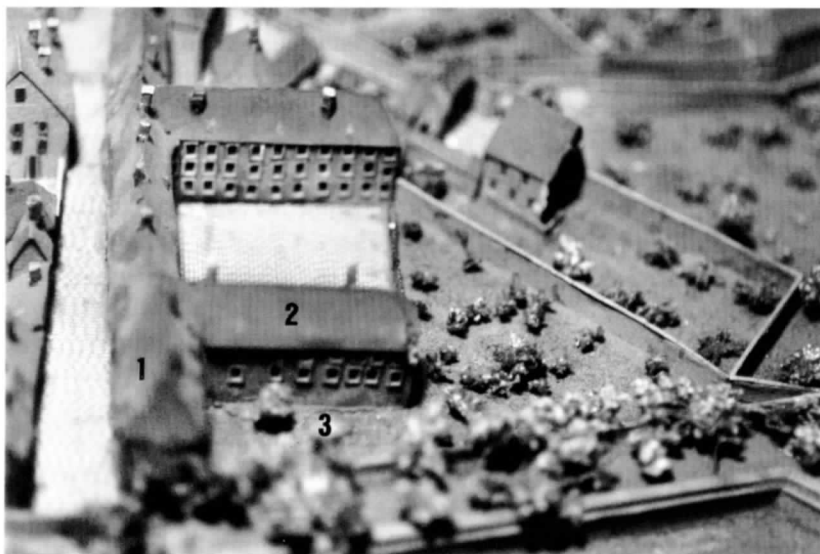


FIG. 9. Le grand séminaire en 1747-1750. Détail du plan en relief de la ville. 1 = chapelle et bibliothèque. 2 = aile droite transformée en hôpital. 3 = jardin et emplacement supposé du puits d'évacuation des latrines. Lille, Musée des Beaux-Arts. Cliché P.A. Dulière.

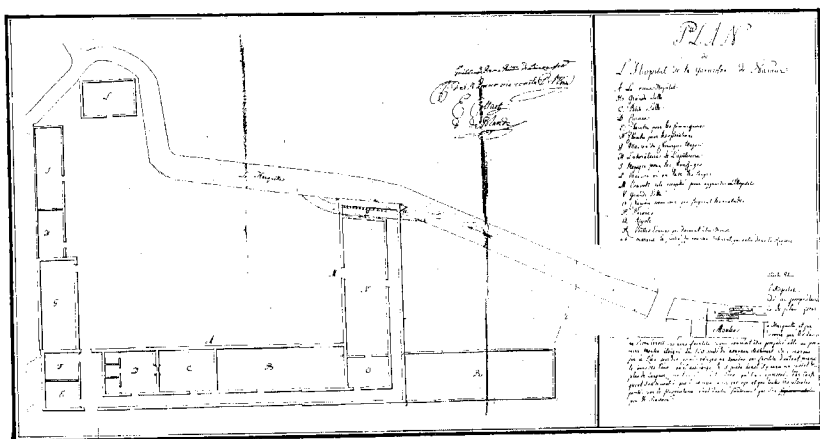


FIG. 10. Plan de l'hôpital de la garnison de Namur. (1758)

A. Le vieux hôpital. B. Grande salle. C. Petite salle. D. Cuisine. E. Chambre pour les commissaires. F. Chambre pour les opérations. G. Maison du chirurgien major. H. Laboratoire de l'apoticaire. I. Magasin pour les chauffages. L. Maison où on lave les linges. M. Nouvell aile projetée pour aggrandir l'hôpital. N. Grande salle. O. Chambre pour ceux qui soignent les malades. P. Privées. Q. Rigole. a.b. marque la partie du nouveau bâtiment qui entre dans la rivière. NB. On a demandé le terrain 1.2.3.4. pour y bâtir l'hôpital. 5.6.7.8. terrain que Messieurs du Magistrat ont cédé au propriétaire de celui de 1.2.3.4., qui contient 1.200 pieds quarrés de plus, pour lui ôter tout sujet de mécontentement. Comme le nouvell aile projetée entre 3 1/2 pieds dans la Harquette et que sans en donner une explication plus détaillée on pourroit croire que les eaux ne s'écouleroit pas avec facilité, ce qui pourroit être préjudiciable au premier moulin éloigné de 150 pieds du nouveau bâtiment (dessiné sur une retombe qui masque en partie la légende et l'échelle), on a marqué sur le plan par des points rouges un aquaduc qui facilite d'autant mieux le cours des eaux, qu'il est large de 5 pieds, ainsi il y aura un pied et demi plus de largeur pour l'écoulement des eaux qu'il y a à présent (il s'agit du conduit d'évacuation des latrines). Par conséquent il est démontré que le moulin en est favorisé et que toutes les plaintes portés par le propriétaire n'ont d'autre fondement son ~~caprice et son~~ (mots barrés) peu de savoir.

Signatures : Guillaume prince palatin de Birckenfeld. C.C. de Namur vis-comte d'Elzée. E. Collart. D. de Blende.

On s'en doute, ce document est resté à usage des décideurs et n'a pas été mis dans les mains de Lambert Bodart pour être contresigné comme l'autre version du plan.

AEN, VN, 339.

Effectivement, le terrain choisi permet de refermer l'hôpital sur trois côtés, en réservant une cour-jardin au centre. Le Magistrat fera d'ailleurs couper les arbres de la cour en 1759, afin de permettre la construction prévue ¹⁰³. Chaque étage de la nouvelle aile est éclairée vers le Nord par six fenêtres de 4 pieds 1/2, munies de barreaux. Une partie de la vieille caserne de cavalerie sera démolie pour donner jour à la dernière fenêtre, et le pignon reconstruit aux frais de l'armée. L'extrémité de la nouvelle aile jouxtant le Houyoux est réservée aux latrines : l'échange est conclu avec Bodart à *condition bien expresse que les militaires feront un canal vouté pour les latrines à la largeur de cinq pieds dans l'endroit marqué au plan de la lettre P, et qu'à l'angle du bâtiment donnant dans le ruisseau à la lettre Q, il y soit fait la tête désignée au plan, lequel canal devrat estre prolongé en maçonnerie dans le terrain de Bodart jusqu'au ruisseau. Il faudra aussi le paver de grandes pierres plates pour empêcher les ordures de s'y amasser, dont la garnison en sera toujours sujette au nettoiement dans toute sa largeur.*

S'installeront dans cette ajoute une seconde grande salle et un local réservé au personnel de garde, outre les latrines. Comme dans l'ancienne aile, un couloir longitudinal greffé en équerre sur celui qui existe relie les différents locaux distribués en enfilade.

Inexistant sur les documents topographiques de 1734 et de 1747, le logement de fonction du chirurgien major a été bâti entre la pharmacie et l'aile ancienne, sans doute entre 1747 et 1758, à une date que les archives ne renseignent pas.

Durant les deux dernières décennies du régime autrichien, quelques réparations dues à la vétusté et au vandalisme des soudards, ainsi que des modestes aménagements sont effectués sous la direction de l'architecte communal François Beaulieu ¹⁰⁴.

En 1779, l'on répare le *pavage* (parquet) de bois du rez-de-chaussée.

En 1783, des vitres brisées par le vent exposent les malades aux courants d'air.

103. AEN, VN, 59, *Registre aux résolutions du Magistrat, 1758-1767*, f°12v°, délibération du 28 avril (source communiquée par Jacques Lambert, que je remercie).

104. Rapports, lettres et devis dans la liasse précitée.

Les murs étaient blanchis à la chaux tous les trois ans. Par mesure d'hygiène, pour tuer la vermine, le Conseil des Finances ordonne en 1784 de procéder désormais à un badigeonnage annuel, suite à une plainte des officiers du régiment de Murray. Dans le même ordre d'idée, le colonel Zambony demande l'année suivante d'affecter une pièce comme morgue. Nous sommes loin de l'hôpital idéal conçu par Furttenbach cent cinquante ans plus tôt !

De 1786 à 1788, malgré une mauvaise volonté évidente, le Magistrat fait faire des réparations importantes suite à l'utilisation du bâtiment par le régiment de Murray ¹⁰⁵. Le 7 mars 1786, un rapport mentionne que dans l'état présent, l'hôpital ne peut contenir que 109 lits à deux personnes ou 153 à une personne, alors que le grenier pourrait contenir 59 lits à deux places ou 78 à une place s'il n'était pas glacial en hiver et torride en été. Les militaires demandent en conséquence d'y poser un plafond, et d'affecter à l'hôpital quatre ou cinq chambrées du quartier Saint-Michel, situé en face. Le chirurgien major intervient pour appuyer la demande et donner des détails techniques : divisé en chambres, le grenier devra être muni de cheminées et de fenêtres; des planches fixées le long des murs recevront les menus objets des patients. Une malfaçon du charpentier dans les cheminées nécessite le dessin d'un profil des greniers : le toit en bâtière est à coyau, la charpente est des plus simples, à trois pannes et un entrain retroussé; les lits sont disposés perpendiculairement le long des murs gouttereaux. (fig.11) Initialement prévue à 755 florins, la dépense se monte à un total de 1.211 florins 10 sous 6 deniers. On comprend que la ville ait rechigné, d'autant plus que le nombre de malades a soudain décri. Puis n'était-on pas dans une période de paix en Europe, à la veille de l'explosion révolutionnaire que seuls les esprits éclairés pouvaient pressentir ?

105. AEN, VN, 61, *Délibérations et résolutions du Magistrat, 1788*, f°61 et 84, délibération du 17 août (source communiquée par Jacques Lambert, que je remercie).

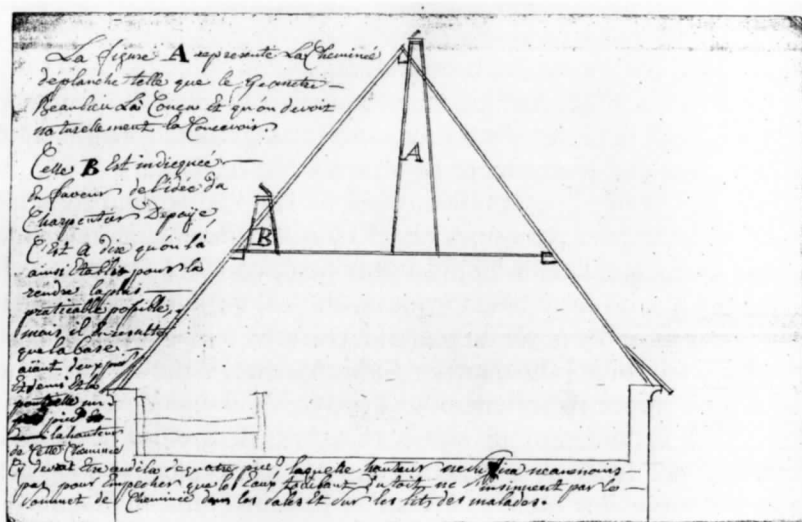


FIG. 11. Croquis de la coupe du grenier de l'hôpital, 1786.

La figure A représente la cheminée de planche telle que le géomètre Beaulieu l'a conçue et qu'on devoit naturellement la concevoir.

Celle B est indiquée en faveur de l'idée du charpentier Depaye, c'est-à-dire qu'on l'a ainsi établie pour la rendre la plus praticable possible, mais il résulte que la base ayant deux pied et demi et la poutrelle un pied pied et demi (mots barrés) la hauteur de cette cheminée cy devroit être au-delà de quatre pied, laquelle hauteur ne suffira néanmoins pas pour empêcher que les eaux tombant du toit ne s'insinuent par le sommet de cheminée dans les sales et sur les lits des malades.

AEN, VN, 2760.

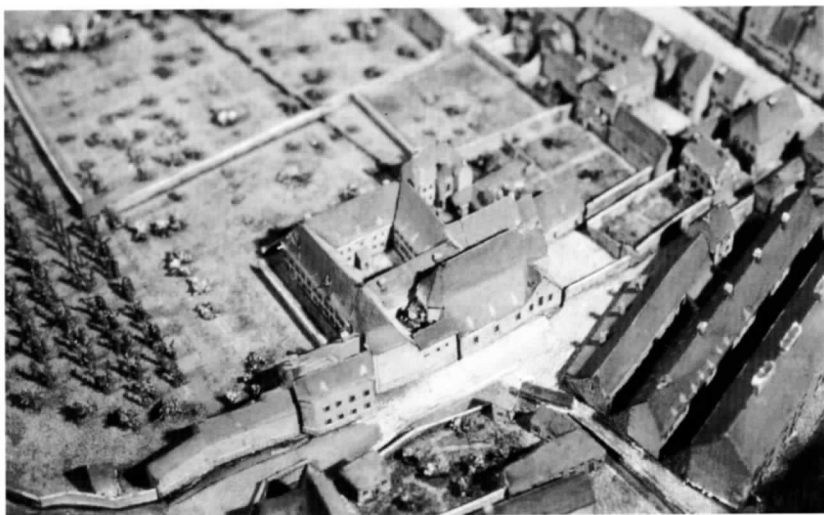


FIG. 12. Le couvent des Dames Blanches au XVIII^e siècle, vu depuis le nord-est. Détail du plan en relief de 1747-1750. Lille, Musée des Beaux-Arts. Cliché de l'auteur.

3.2.5. *DANS LA TOURMENTE RÉVOLUTIONNAIRE ET IMPÉRIALE :
DEUX, TROIS OU QUATRE ÉTABLISSEMENTS SIMULTANÉS*

Je n'ai pas vu de documents sur les travaux et les aménagements tant à l'hôpital d'ancien régime qu'à l'hôpital des Braves établi aux Dames Blanches. (fig.12) La liasse du fonds de la Ville de Namur ne contient en effet que des documents de la fin du régime français, lorsque la précipitation des événements militaires impose des solutions de fortune. L'hypothèse de la disparition des dossiers concernant l'hôpital avec ceux des archives communales qui ont brûlé dans l'incendie de l'hôtel de ville en 1914 vient dès lors à l'esprit, d'autant que c'est à l'architecte communal qu'incombait le suivi de l'entretien et des travaux. Le personnage en fonction jusqu'en 1815 connaît d'ailleurs bien les bâtiments, puisqu'il s'agit de François Beaulieu qui a connu et survécu à cinq régimes politiques différents.

Une inspection faite par Beaulieu et les officiers de santé fin mai ou début juin 1812 montre que d'une part l'hôpital des Malades - autrement dit Saint-Jacques, prévu à l'origine pour 24 patients - abrite dans une partie des locaux une vingtaine de militaires qui y sont fort à l'étroit. Bien que les salles soient salubres, il est impossible de rajouter un corps de bâtiment supplémentaire en raison de l'exiguité du terrain. D'autre part, *il existait autrefois un hôpital militaire dans l'intérieur des casernes. il est vaste, construit du côté d'un ruisseau et très salubre. Il est actuellement occupé par le directeur des lits militaires qui y a établi son magasin de fournitures. Ce seroit peut-être le local convenable à former un hôpital puisque les bâtiments sont construits précédemment pour un pareil état* ¹⁰⁶. Cette lapalissade a le mérite de nous informer sur la destinée de l'établissement hollandais : désaffecté comme hôpital, il sert à l'intendance de la garnison.

On le réutilise sans trop de frais lors de l'occupation alliée, car d'avril à juin 1814, l'architecte de la ville supervise uniquement la mise en oeuvre par le maçon J.A. Dutilleux de briques, de mortier, de carreaux de pavage rouges et de peinture (blanche, noire, bleue et jaune). Le négociant J.B. Fallon livre une chaudière en fonte de fer pesant 345 livres et, assez curieusement, c'est à Beaulieu en-

106. *Lettre du maire en date du 3 juin 1812*, AEN, VN, 2760.

core, comme architecte, que revient la vérification des fournitures du charpentier Pigeon et du tourneur sur bois Joseph Joris, qui concernent des attelles, un cercueil, des porte-manteaux et des béquilles! *L'Etat des hôpitaux militaires* dressé le 8 septembre estime que *cet hôpital est assez spacieux et bien aéré. Il peut contenir 600 malades mais il y manque des batteries et il a besoin de quelques réparations* ¹⁰⁷. A la demande du chirurgien major, le maçon Gérard procède à des travaux non précisés ¹⁰⁸.

Un troisième établissement fonctionne alors : c'est le Pavillon des officiers installé dans le mont-de-Piété dont on ignore l'étendue des modifications subies pour l'adapter à sa nouvelle fonction. Le major prussien Platen se plaint en septembre 1815 d'y manquer d'installations de chauffage ¹⁰⁹.

3.2.6. RESTAURATION DE L'HÔPITAL DES CASERNES SOUS LE RÉGIME HOLLANDAIS, DE 1815 À 1830

Ici encore les archives relatives aux travaux d'architecture paraissent irrémédiablement perdues. On sait que l'hôpital d'ancien régime est restauré et réaffecté pour la garnison à l'exclusion de tout autre établissement, sans plus.

3.2.7. LE QUATRIÈME HÔPITAL, AU COUVENT DES DAMES-BLANCHES

Peu après la révolution belge, en 1831, l'ancien hôpital militaire qui ne répondait plus aux exigences des progrès de la médecine militaire est désaffecté et un nouveau est construit dans et autour des bâtiments du couvent des Dames Blanches.

Les plans de réaménagement, datés du 15 février 1831, sont l'oeuvre de l'architecte communal J. Blanpain ¹¹⁰. L'église conventuelle, accidentellement incendiée en 1787, a été d'après les plans rétablie pour servir de salle des malades: son emplace-

107. AEN, RH, 321.

108. Courrier y relatif dans la même liasse. Les cahiers des charges et les rapports d'architecte ne s'y trouvent pas. Sans doute étaient-ils intégrés dans les archives communales qui ont disparu en 1914.

109. *Lettre du 8 septembre 1815*, dans la même liasse.

110. AEN, Cartes et plans, 152-153.

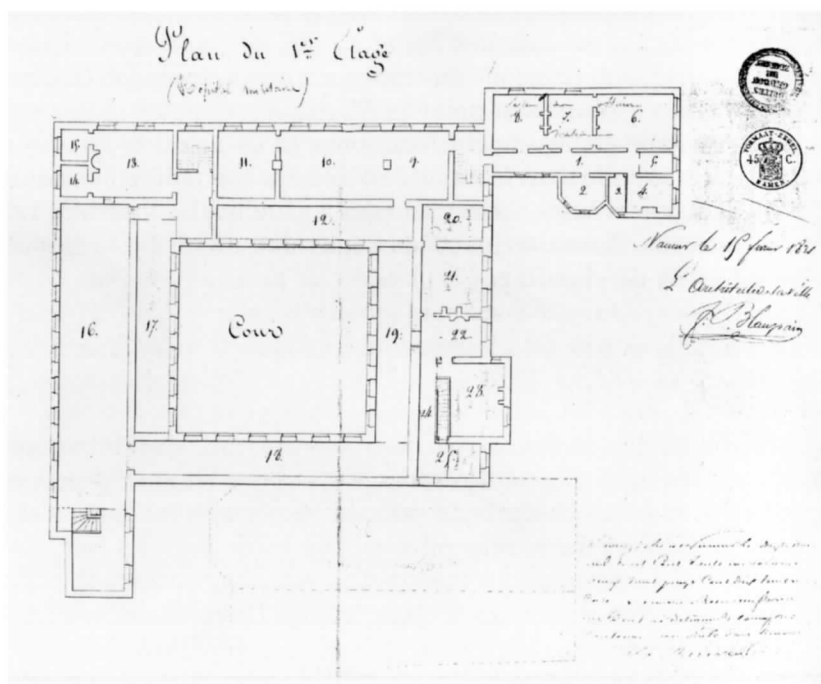


FIG. 13. Plan du 1^{er} étage. au crayon : (hôpital militaire).

Namur, le 15 février 1831. L'architecte de la ville (s.) J. Blanpain.

Enregistré à Namur le dix mars mil huit cent trente un, volume vingt huit, page cent dix huit verso, case première, reçu un florin un cent additionnel, compris contenant un rôle dans Namur. Le receveur (signature illisible).

Au crayon dans le plan : 6, 7 et 8 : salles des officiers malades. 20 : logement du directeur. 21 : chambre du conseil. 23 : chambre du chirurgien de garde. 25 : chambre de domestique. 26 : salle pour malade.

AEN, Cartes et plans, 152.

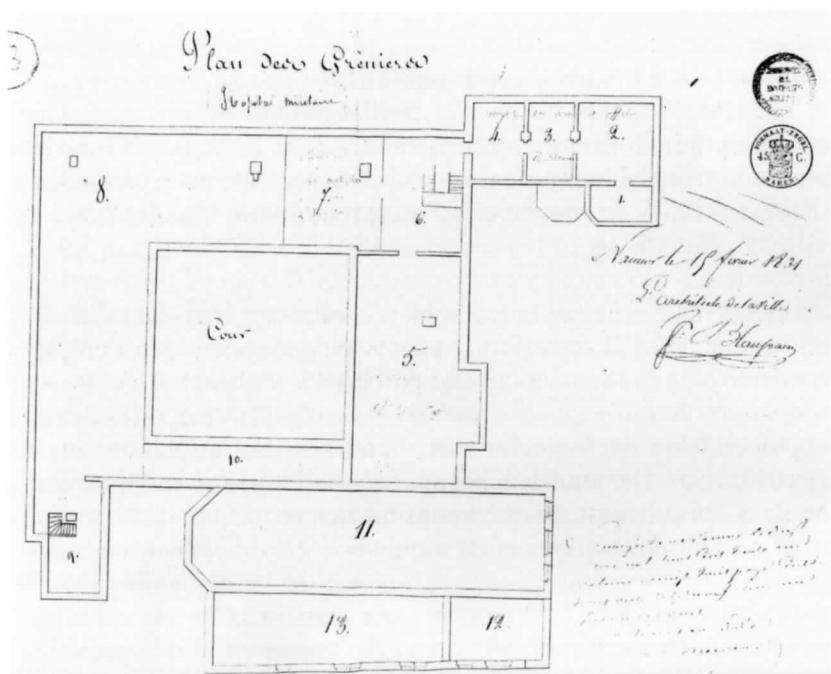


FIG. 14. *Plan des greniers. au crayon : (hôpital militaire).*

Même texte que sur la fig. 13. Au crayon dans le plan : 2, 3 et 4 : *magasin des armes et effets militaires.* 5 : *séchoir d'hiver et vestiaire.* 7 : *magasin du mobilier de l'hôpital.*

AEN, Cartes et plans, 153.

ment est marqué en pointillé avec la mention 26. *salle pour malades* ¹¹¹. (fig. 13 et 14)

Après 1840, l'ancien hôpital militaire des casernes est réaffecté en boulangerie; il fonctionne comme tel jusqu'en 1913, puis est démoli : le terrain qu'il occupait est depuis plusieurs décennies un morne parc à voitures, dont le seul mérite est d'avoir préservé le sous-sol et d'en permettre une future étude archéologique éventuelle ¹¹². Quant au nouvel établissement, utilisé moyennant certaines transformations ultérieures - dont la construction d'un porche et d'une aile de bureaux - jusqu'à la seconde guerre mondiale, il tombait sous la pioche des entrepreneurs de l'actuel hôtel de ville ¹¹³. (fig.15, 16 et 17)

Des centaines de militaires, soldats et officiers, blessés et malades, ont trouvé soins et réconfort pendant deux siècles et demi en plein coeur de Namur. Sans doute une partie non négligeable d'entre eux n'a pas survécu. C'est un des non-dits ou en tout cas très difficilement appréhendable de la guerre dite « en dentelles ». Que ce soit en Herbatte, aux Dames-Blanches ou au Séminaire, au mont-de-Piété ou dans les couvents, le maximum fut mis en oeuvre de la part des responsables de l'armée - et de moins bon gré de celle des autorités civiles, tant il est vrai qu'elles subissaient la loi des vainqueurs de n'importe quel camp et aspiraient pour leurs ouailles à une vie plus paisible - afin de porter secours et de sauver ceux qui pouvaient l'être. Dans des conditions parfois lamentables, mais qui n'étaient que le reflet de la médecine contemporaine. Dans des bâtiments souvent exigus en temps de guerre et d'épidémie, mais à partir du dernier quart du XVIII^e siècle essayant de s'adapter aux découvertes en matière d'hygiène. Namur a ainsi vécu ce que nombre de villes de garnison et places-fortes ont connu aux XVII^e et XVIII^e siècles.

111. Idem. A l'occasion de travaux d'aménagement en 1938, l'on y aurait découvert le corps de la fondatrice des soeurs de la Charité, d'après le journal *Vers l'Avenir*, 27 février 1938, p.5.

112. Voir la carte *Archives du sol* dans M.J. GHENNE-DUBOIS, *Atlas du sous-sol archéologique des centres urbains anciens. Namur*, Bruxelles, Ministère de la Communauté Française et de la Région Wallonne, 1987.

113. AEN, Papiers Courtoy, 518. Le plan de Namur édité par Debarsy et Leroy en 1840 montre encore le bâtiment dénommé *hôpital militaire*, tandis que celui de Rollen, en 1868, indique *boulangerie militaire*.

Le seul bâtiment qui mérite sous l'ancien régime l'appellation d'hôpital militaire permanent est celui construit à trois reprises dans les jardins des Célestines, à proximité immédiate des casernes d'Herbatte. Lui a succédé l'établissement belge installé dans l'ex-couvent des Dames Blanches. Les autres ensembles architecturaux qui ont été mentionnés ont été utilisés comme hôpitaux en période de crise militaire, quand se multipliaient sièges et batailles en rase campagne. Phénomène significatif à la fois du bouleversement des formes de la guerre et à la fois du système de recrutement des armées qui grâce à la conscription deviennent gigantesques, le désintérêt du confort des troupes au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, marquant dans la fortification et les casernements, est perceptible dans l'étude des hôpitaux namurois : abandon de la fonction médicale au profit de celle d'entreposage, adaptation en bricolant d'édifices conventuels, absence de prévoyance des fournitures de base. Des épidémies telle l'ophtalmie qui a frappé les soldats hollando-belges à partir des années 1820 ¹¹⁴ ont provoqué une réaction salubre marquée timidement à Namur par la construction d'un hôpital plus adapté, même si c'était dans un couvent désaffecté. Un des premiers écrits sur le lien entre bâtiments militaires et santé de la troupe date de 1847. Un autre du même genre traite en 1876 (enfin!) des hôpitaux militaires ¹¹⁵.

Tout n'est pas écrit sur ce sujet peu abordé dans l'histoire militaire. La vie hospitalière namuroise et les rapports avec civils et religieux n'ont été traités que dans les grandes lignes. Un autre axe de recherche serait de comparer l'architecture des hôpitaux dans les différentes forteresses qui en ont bénéficié au XVIII^e siècle, peut-être dès la fin du précédent : qu'en était-il dans les villes de nos Pays-Bas prises puis fortifiées par les ingénieurs de Louis XIV ? Un troisième serait fourni par l'archéologie et donnerait des infor-

114. Voir plusieurs titres dans *Bibliographie militaire belge des origines à 1914*, collection *Centre d'Histoire militaire. Travaux*, n°14, Bruxelles, Musée Royal de l'Armée, 1979, p.453-454. Une épidémie de dysenterie a régné à Namur en septembre-décembre 1831, Idem, p.455.

115. A.J. MEYNNE, *De la construction des casernes au point de vue de l'hygiène*, Bruxelles, 1847; B.A. JANSEN, *Contribution à l'étude de l'hygiène des hôpitaux militaires et des casernes*, dans *Archives Médicales Belges*, Bruxelles, 1876, 26 p. (tiré-à-part), cités dans *Idem*, p.456, n°7.307 et 7.308.

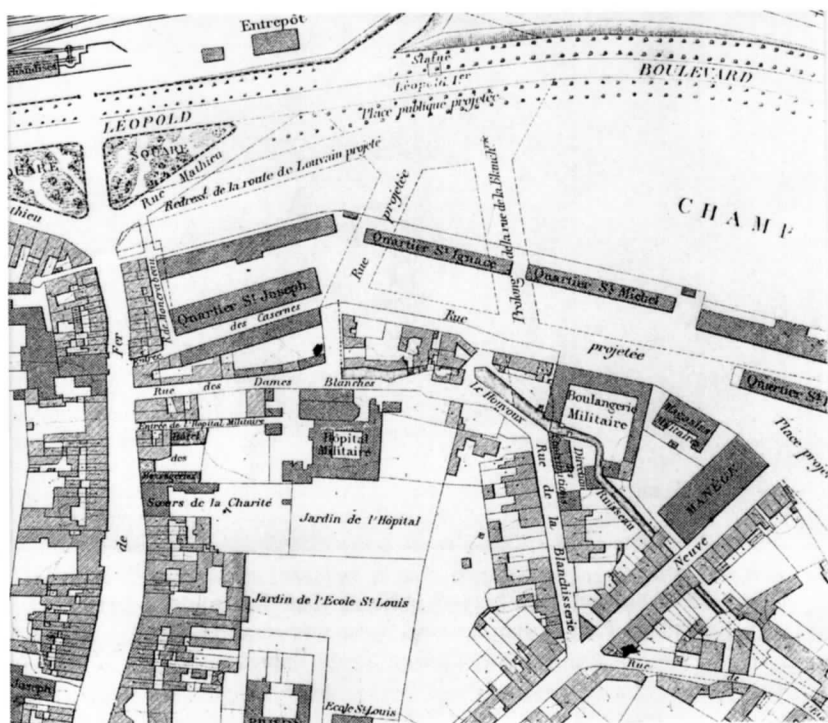


FIG. 16. Détail du plan de Namur par Rolen, 1868.

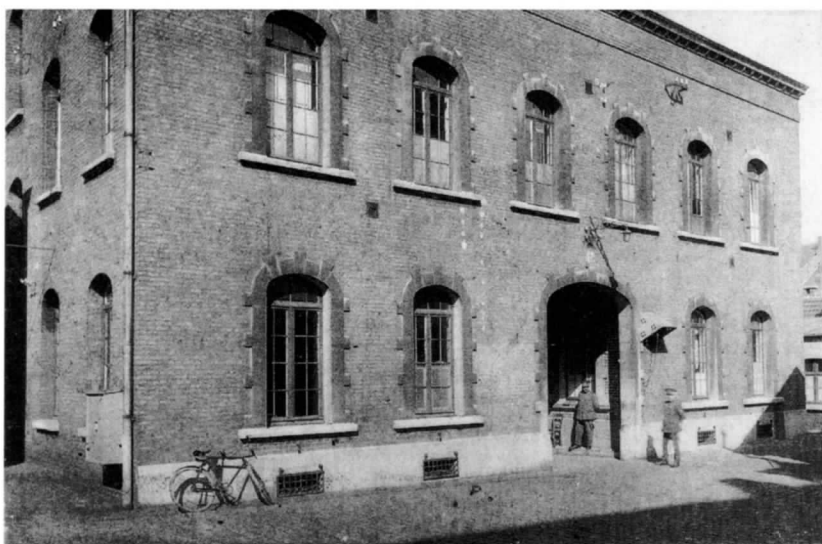


FIG. 17. Les bureaux de l'hôpital militaire dans l'entre-deux-guerres,
installés dans le bâtiment du porche érigé après 1831.
Carte postale. Collection de l'auteur.

mations sur la vie matérielle de tous les jours, et compléterait les données architecturales des archives.

Trois remarques terminales, en guise de conclusion. La première pour constater que c'est grâce à une occupation étrangère que la place-forte de Namur a été munie d'un hôpital militaire qui a désengorgé les hospices civils jusque là rudement mis à contribution. La deuxième concerne l'importance des lieux d'aisance ¹¹⁶. On a vu que les projets théoriques des XVII^e et XVIII^e siècles en prévoyaient plus qu'assez, probablement pour pallier aux épidémies de dysenterie qui ravageaient les armées, et surtout les armées de blessés. Les travaux aux hôpitaux militaires de Namur en 1746/48 et en 1758 leur réservent une place appréciable. La dernière, enfin, pour constater qu'entre la théorie architecturale et la pratique, sauf à propos des latrines, il y a une marge, franchie dans notre bonne ville après un siècle de fonctionnement de l'établissement, quand des lits à une place, un chaulage annuel des murs et une morgue furent de mise.

Philippe BRAGARD

116. Sans verser dans la trivialité, il est à remarquer que peu d'études leur ont été consacrées. Signalons pour l'architecture médiévale J. MESQUI, N. FAUCHERRE, *L'hygiène dans les châteaux forts au moyen âge*, dans *La vie de château, Les cahiers de Commarque*, Le Bugue, Editions Ol Contou, sd, p.45-74, et d'un point de vue sociologique I. MONROZIER, *Où sont les toilettes ?*, Paris, Ramsay, 1990. Sur le plan de la recherche archéologique, les latrines sont précieuses car elles renferment bon nombre d'objets relatifs à la vie quotidienne, dont les matériaux (bois, cuir, verre, éléments organiques) ne se conservent pas ou mal dans d'autres conditions pédologiques.

Cet article était sous presse lorsque deux études récentes ont été portées à ma connaissance. La première concerne un fragment de l'histoire de l'hôpital militaire à Namur : F. JACQUET-LADRIER, *Un épisode de la première occupation française à Namur : le transfert de l'hôpital militaire au chapitre Saint-Pierre et Sainte-Begge (1792-1793)*, dans *le Guetteur Wallon*, 72^e année, 1996, p.163-169. La seconde embrasse un plus vaste domaine, puisqu'il s'agit d'un livre sur la médecine militaire belge depuis le moyen âge, que l'on peut considérer comme l'équivalent pour nos régions des trois volumes relatifs à la médecine militaire en France éditées par Lavauzelle à Paris : E. EVRARD, J. MATHIEU, *Histoire de la médecine militaire dans les provinces belges du moyen âge à 1971*, Bruxelles, Les auteurs, 1996.

ANNEXES

1. INVENTAIRE DU MATÉRIEL ET DES FOURNITURES EXISTANT

À L'HÔPITAL MILITAIRE EN AOÛT 1695 ¹

1. Vivres

farine de froment, 200 sacs
vin, 10 pièces
bière commune, 50 tonneaux
houblon, 12.000 livres
orge en mandes, 50 livres
sel gris, 5 setiers

2. Chauffage

bois, 25 cordes

3. Luminaire

huile à brûler, 2 tonneaux
chandelles de suif, 110 livres

4. Equipage

cheval de trait, 1
charettes et tombereaux sur roues, 6
avoine, 140 setiers

5. Ustensiles en étain

plats à potage, 12
plats moyens, 12
grands plats, 8
assiettes creuses, 24
salières, 12
chandeliers, 4
pots de chambre, 6

¹ D'après AEN, Etats, 617 : *Estat des effets appartenans au sieur Claude Bosquet, entrepreneur des hospitaux du Haynault, reconnu dans tous les hospitaux de Namur, le premier iour d'aoust mil six cens quatre vingt quinze.* J'en ai modernisé la plupart des termes pour en faciliter la compréhension.

seringues à lavement, 12* ²

seringues à *payes*, 12*

bassins de commodités, 6*

6. Ustensiles en fer.

tourne-broche à quatre broches, 1

crémaillères, 5

chenêts, 4

pincettes, 2

fourchettes à viande, 8

grils à rotir, 2

broches à rotir, 8

pesles à feu, 20

paires de *landiers*, 3

leschefrite, 3

tripodes pour grande marmite, 6

couteaux de cuisine, 4

couperets, 6

rapes en fer blanc, 4

boîtes en fer blanc, 2

couteaux à pain et leur *banc*, 2

espatule de pharmacie, 15*

haches, 3

pioches, 3

barreaux de chenêts, 2

grand fléau de fer avec ses plateaux, 1

poids à *peser*, 200

mortier avec son pilon, 1*

poêles à frire

chariots à mettre le feu pour les pensemens, 4*

7. Ustensiles en cuivre

marmites de différente grandeur, 10

chaudrons de différente grandeur, 9

chaudières, 6

brassine, 1

cuillères à marmite, 19

2. Un astérisque souligne le matériel proprement médical.

escumoirs, 3
lampes, 9
couvercles de marmite, 4
alambic, 1
balances, 6
estoufoir à charbon, 1
chandeliers, 6

8. Linges

serviettes, 12 douzaines
napes, 38
draps de lit, 10 paires
chemises pour les malades, 2.700*
tabliers de fraters, 80*
sacs à blé, 412

9. Laine

matelas pour les commis, 7
couvertures pour les commis, 5

10. Terre* ³

pots de chambre, 1.350
pots à boire, 2.000
écuelles, 2.000

11. Bois

tables sur tréteaux, 12
tables sur tréteaux pliantes, 2
tables sur tréteaux longues, 2
tables à tiroir, 2
bancs de table, 20
chaises, 12
planches et madriers, 7
presse à pharmacie, 1*
blocs à mortier et à couper viande, 3
pilons, 2

3. Le nombre élevé d'objets prévus serait un indice de leur destruction rapide.

plats et jattes, 44 ⁴
cuillers à pot, 25
brancards, 4*
douzaines de balais, 110
tonneaux, 36
boîtes peintes à pharmacie, 40*
petits tonneaux, 20
bacquets sans anses, 50
bacquets avec anses en fer, 80
appareils de chirurgie, 50* ⁵
appareils de chirurgie en osier, 10* ⁶
bances à charbon, 4
bances de grandeur différente, 40
tamis de pharmacie à *timballe*, 4*
échelles, 2
seaux à anse en fer, 25
brocs à vin, 3
chaises de commodité, 25*

12. Bureau

- préimprimés au nom de l'hôpital :
grand papier, 1.000 feuilles
billets d'entrée, 10.000
feuilles à cahier, 3.000
billets de distribution, 2.000
feuilles de revue, 1.200
feuilles de compte, 1.200
états de consommation, 1.200

4. On constate à côté de la vaisselle en métal la présence de récipients d'usage domestique en bois assez nombreux, qui sont en général absents de l'échantillonnage archéologique.

5. Sans doute ne s'agit-il pas d'instruments liés directement aux opérations chirurgicales, qui étaient en métal et dont les chirurgiens possédaient en propre un éventail dans une trousse spécialement conçue à cet effet, R. VAN HEE, A. VERSAILLES-TONDREAU, *De la saignée au laser. 3000 ans d'histoire de la chirurgie*, Saint-Gérard, Abbaye de Brogne, 1993, p.61-65.

6. Même remarque.

- papier blanc ⁷ :
- raisin, 1 rame
- petit raisin, 3 rames
- commun, 6 rames
- à lettre, 2 rames

2. INVENTAIRE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES
STOCKÉS EN AOÛT 1695 ⁸

- *Confection d'hiacinte*, 10 livres
- *Electuaire purgatif* :
- Catholicum simple*, 100 livres
- Diaprum composé*, 20 livres
- Opiate désopilative*, 6 livres
- Extrait de genèvre*, 20 livres

Poudres :

- astreuse*, 100 livres
- sabine*, 8 onces
- Miels oximel simple*, 9 livres
- Rozat*, 100 livres
- Oximel stilique*, 15 livres
- Pillules incocoals*, 1 livre 8 onces

Préparation chimique :

- Précipité rouge*, 5 livres
- Croesus mettatorum*, 3 livres

7. Les termes raisin et petit raisin désignent un papier de qualité de deux formats différents. A l'origine, le raisin était un filigrane. Le papier commun est plus épais, brunâtre, de second choix, qui pouvait servir de brouillon. Quant au papier à lettre, il est plus fin.

8. D'après le même document. La graphie originale est maintenue en italique. Sur l'histoire de la pharmacie aux XVII^e et XVIII^e siècle, voir par exemple F. STERNON, *Quelques aspects de l'art pharmaceutique et du médicament à travers les âges*, collection *Bibliothèque scientifique belge*, n°11, Liège, Georges Thone, 1933, p.150-189.

verre d'antimoine, 4 livres
Tartre émétique, 1 livre

Sels :

De mars, 1 livre
Tinture de mars, 6 livres

Coraux :

acier préparé, 2 livres
Cinabre artificiel, 5 livres
Huile de carabes, 1 livre
De pétrol, 6 livres
D'aspic, 6 livres

Onguens :

Althaa, 40 livres
Bazilicum, 175 livres
Emplattre de diapalme, 200 livres

Drogues contrayerna, 1 livre 8 onces
Turbit, 9 livres

hermodat, 9 livres
Coloquinte, 9 livres 8 onces
Elébore blanc et noir, 20 livres
Mirabolan citrin, 14 livres
Gallangua, 6 livres
Antimoine cru, 45 livres
Bol d'Arménie, 15 livres
Terre sigillée, 22 livres
Sang de dragons, 4 livres 8 onces
Eforbe, 20 livres
Baye de lauriers, 25 livres
hypotistis, 1 livre
Carabée, 3 livres
Borax, 1 livre 4 onces
Céruze, 36 livres
Gomme Elemy, 2 livres
Sagapenne, 3 livres

Galbanum, 30 livres
Thérébentine, 250 livres
Arsenic, 1 livre
Semences de hermès, 3 livres 12 onces
De plantin, 3 livres 6 onces
De catapoxia, 12 onces
Réglisse, 160 livres
Contarido, 1 livre 12 onces
Coraline, 5 livres

Total en monnaie d'Espagne : 2.109 florins 17 patars 6 deniers.

Total en monnaie de France : 2.637 livres 6 sous 10 deniers.